

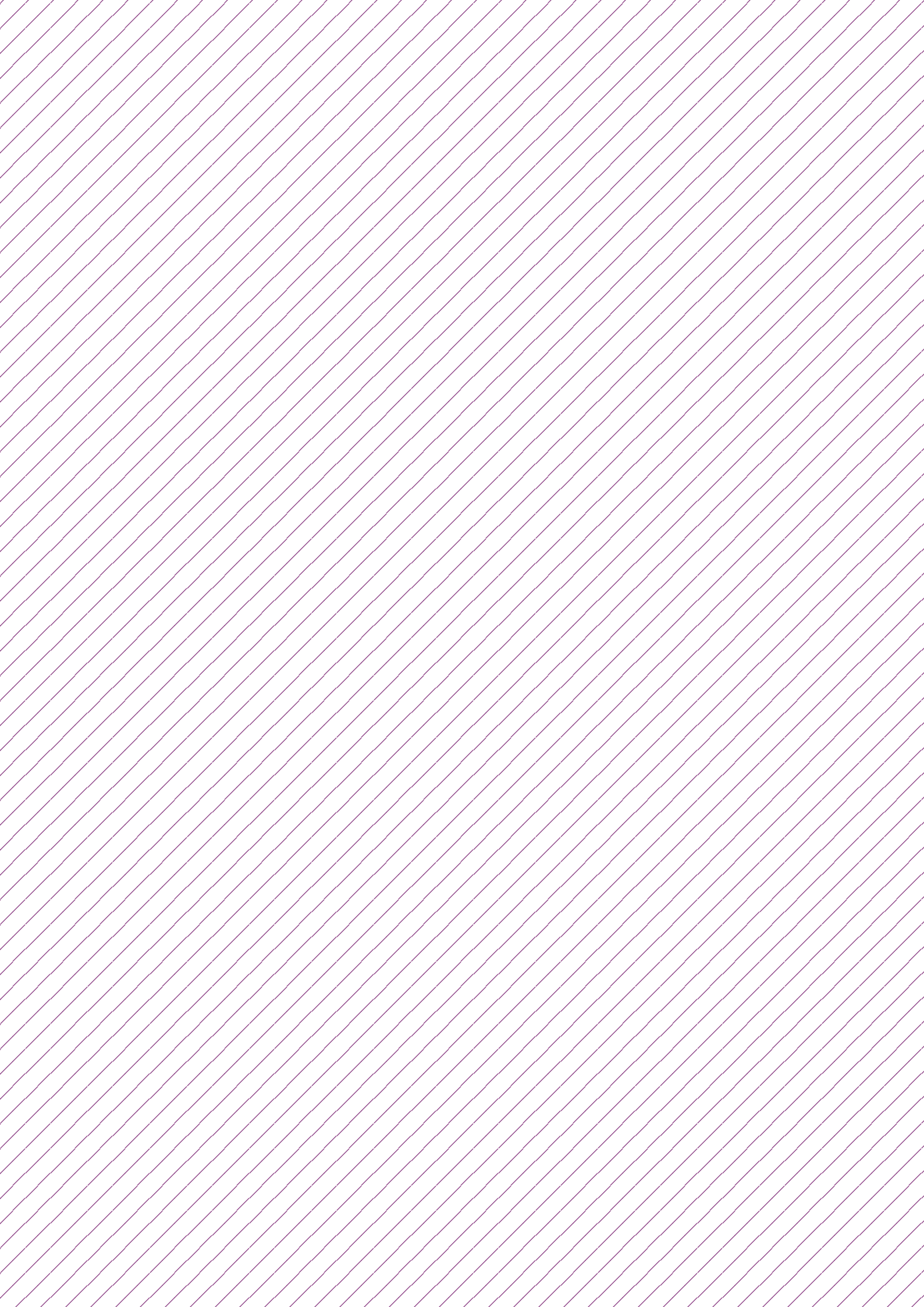
Édition 2020

PANORAMA ÉCONOMIE & EMPLOI

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine



Sommaire

p4 LES TERRITOIRES D'OBSERVATION

p5 CHIFFRES CLÉS PANORAMA 2020 ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

p9 LA POPULATION ACTIVE

p10 Retour de la croissance démographique dans les communes du pôle centre

p10 Croissance plus importante des actifs sur la période récente

p10 41% des actifs occupés travaillent dans leur commune de résidence

p12 Forte progression des cadres entre 2012 et 2017

p13 Hausse importante du revenu des ménages sur ALM entre 2016 et 2017

p15 CHÔMAGE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

p16 Rebond sensible du nombre de demandeurs d'emploi début 2020

p18 Un taux de chômage supérieur à la moyenne dans une région avec des zones proches du plein emploi

p21 L'EMPLOI SALARIÉ SUR LA RÉGION ANGEVINE

p22 Angers Loire Métropole, près de 140 000 emplois dont plus de 8 emplois sur 10 dans le tertiaire

p23 Croissance de l'emploi salarié privé sur Angers Loire Métropole en 2019

p27 Positionnement d'Angers Loire Métropole et spécificités sectorielles

p29 IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE DU COVID-19 SUR LE TERRITOIRE ANGEVIN

p33 FOCUS : L'INTERNATIONALISATION DE L'ECONOMIE ANGEVINE

p34 Les liens de dépendance des entreprises à l'international : le rôle clé des filiales

p37 La place de l'Anjou dans les échanges internationaux

p41 LES ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

p42 Près de 3 000 hectares de foncier d'activité dans le Pôle métropolitain Loire Angers

p44 Rythme de commercialisation, disponibilités et perspectives

p47 Perspectives et anticipation des besoins en foncier économique

p49 L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

p50 Encore un haut niveau de transactions sur le marché tertiaire angevin en 2019

p51 Un niveau de transactions toujours très soutenu sur les locaux d'activités angevins

p53 ANNEXES

p54 Plusieurs sources, plusieurs mesures du chômage

p59 Spécificités économiques et filières stratégiques au sein du Pôle métropolitain Loire Angers : tableau synoptique

p61 L'internationalisation du tissu économique angevin : éléments de méthode

p62 Les espaces d'activités économiques : définitions et données complémentaires

Introduction

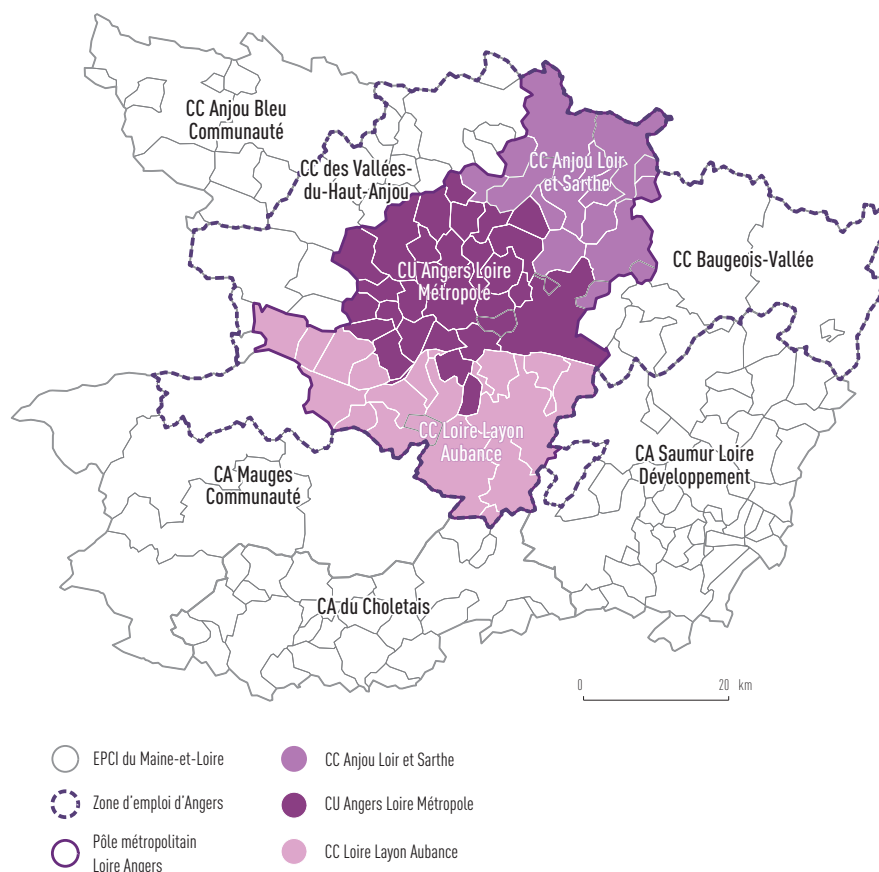
Le territoire angevin a connu durant la période 2015-2019 un dynamisme économique sans précédent. Cette tendance, déjà largement documentée dans l'édition 2019 du Panorama économie & emploi, se confirme dans cette édition 2020 : population active et emploi qui augmentent, taux de chômage en baisse, rythme de commercialisation des terrains en zones d'activités économiques qui reste dynamique ... En raison des délais de mise à disposition des données statistiques, cette édition dresse un portrait de la situation qui s'arrête en grande partie fin 2019 / début 2020. C'est dans ce contexte de perspectives économiques très bien orientées pour le territoire angevin que la crise sanitaire liée à la COVID-19 est arrivée et a largement chamboulé l'année 2020.

Le présent panorama constitue donc principalement un état des lieux de la situation pré-crise. S'appuyant sur l'analyse réalisée en juin 2020 par l'agence et portant sur l'impact économique de la crise COVID-19, des premiers signaux de ses effets y sont analysés. Il en ressort que l'agglomération angevine, par son profil structurel et son dynamisme récent, a montré qu'elle résistait relativement mieux que d'autres territoires français aux prémices du choc économique de la Covid-19¹.

Néanmoins, la réelle mesure des impacts économiques de la situation que nous avons traversée en 2020, et qui risque fort de se poursuivre au moins sur une partie de l'année 2021, ne pourra se faire qu'avec un temps de recul nécessaire. Il est encore difficile d'imaginer l'ampleur du choc sur le tissu économique et le marché du travail local. Cette crise sanitaire nous pousse également à interroger le rapport de l'économie locale au contexte international, et son niveau de dépendance. En effet, à l'heure où nous apprenons à vivre avec la Covid-19, l'implantation d'entreprises françaises à l'étranger pose la question de leur rôle dans la chaîne de production nationale (avantage ou inconvénient ?). Les filiales locales de groupes étrangers posent celle encore plus prégnante des processus de décision (dépendance, dérives des fonds de pension,...), et de manière plus générale interrogent leur place dans une chaîne logistique globale.

Ainsi, s'appuyant sur les travaux réalisés en 2020 dans le cadre du Pôle métropolitain Loire Bretagne, ce panorama contient un « focus » sur l'internationalisation de l'économie angevine.

LES TERRITOIRES D'OBSERVATION



¹ Pour plus de détails retrouver la note Impact économique du Covid-19 sur le territoire angevin (juin 2020) sur le site de l'Aura.

Chiffres clés Panorama 2020
Angers Loire Métropole



Chiffres clés Panorama 2020 - Angers Loire Métropole

TERRITOIRE



un territoire de
667 km²



29 communes
dont 5 de + de
10 000 habitants



2^e métropole
des
Pays de la Loire

NOMBRE D'HABITANTS



296 000 habitants

+0,8% par an

ACTIFS



135 000 actifs

+0,4% par an

+ de 80%
des actifs résidents
travaillent aussi
sur ALM

EMPLOIS



140 000 emplois



1/3 des travailleurs
viennent de
l'extérieur

ÉTUDIANTS



43 000 étudiants

+ de 40%
des actifs travaillent
dans leur commune
de résidence

+ 1 800 cadres
en 5 ans
(CSP ayant le plus
progressé)

EMPLOI SALARIÉ



97 000
salariés
sur ALM

+2,3% par an

Taux de chômage de
8,1% début 2020

+7 800 salariés
en 5 ans

ÉTABLISSEMENTS



24 000
établissements
actifs marchands



56 établissements
> 250 salariés



Dont + 9 000
établissements avec
des salariés

près de
3 500
établissements
créés en 2019

+ 16% par an

ZONES D'ACTIVITÉS



environ **2 000 ha**
de zones d'activités



dont **130 ha**
disponibles début 2020

LA POPULATION ACTIVE

- RETOUR DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LES COMMUNES DU PÔLE CENTRE
- CROISSANCE PLUS IMPORTANTE DES ACTIFS SUR LA PÉRIODE RÉCENTE
- 41% DES ACTIFS OCCUPÉS TRAVAILLENT DANS LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE
- FORTE PROGRESSION DES CADRES ENTRE 2012 ET 2017
- HAUSSE IMPORTANTE DU REVENU DES MÉNAGES SUR ALM ENTRE 2016 ET 2017

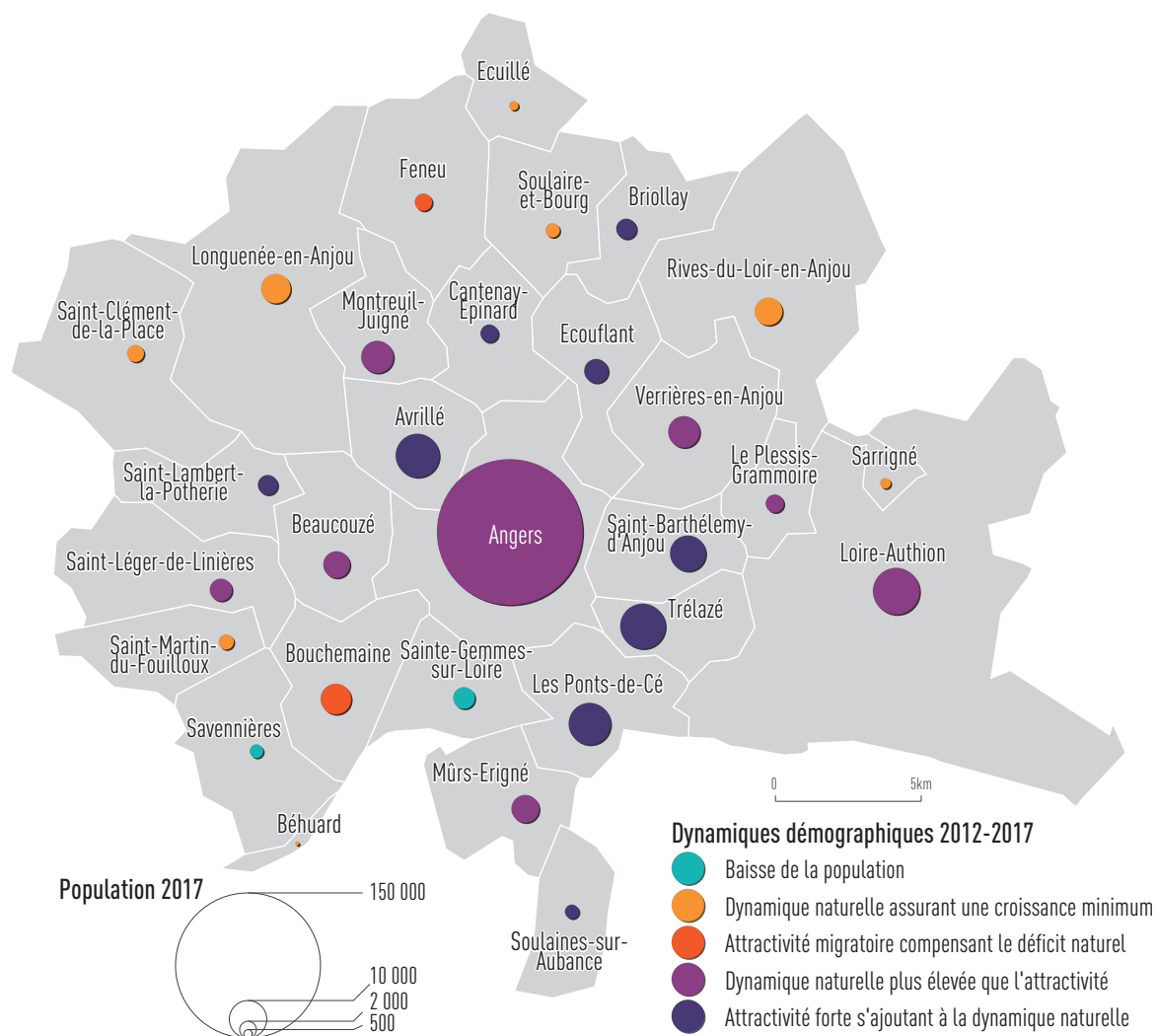


LA POPULATION ACTIVE

Au 1^{er} janvier 2017, la communauté urbaine Angers Loire Métropole compte 296 390 habitants. Entre 2012 et 2017, on enregistre une hausse de près de 11 000 habitants, soit une croissance démographique de 0,76% par an, supérieure à celle du Maine-et-Loire (+0,45%/an). ALM représente 36,4% de la population départementale en 2017, en légère progression sur cette même période (35,9%).

RETOUR DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LES COMMUNES DU PÔLE CENTRE

Dynamiques démographiques entre 2012 et 2017 sur la CU Angers Loire Métropole



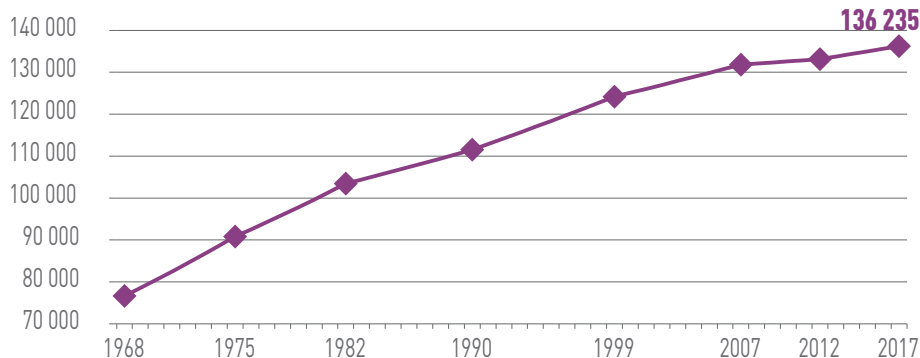
© Aura – Source : INSEE, RP 2012-2017, exploitation principale.

La croissance démographique est plus importante dans les communes du pôle centre entre 2012 et 2017 par rapport à la période 2007-2012 (+0,73% contre -0,01%/an). Dans le reste d'ALM, cette croissance reste stable sur ces mêmes périodes d'observation (+0,85% contre +0,84%/an).

CROISSANCE PLUS IMPORTANTE DES ACTIFS SUR LA PÉRIODE RÉCENTE

En 2017, on dénombre plus de 136 000 actifs dans l'agglomération angevine, en hausse de 3 097 habitants sur la période 2012-2017 (soit en moyenne +0,5%/an). **Cette croissance du nombre d'actifs est en nette progression en comparaison de la période 2007-2012 (+0,2%/an).**

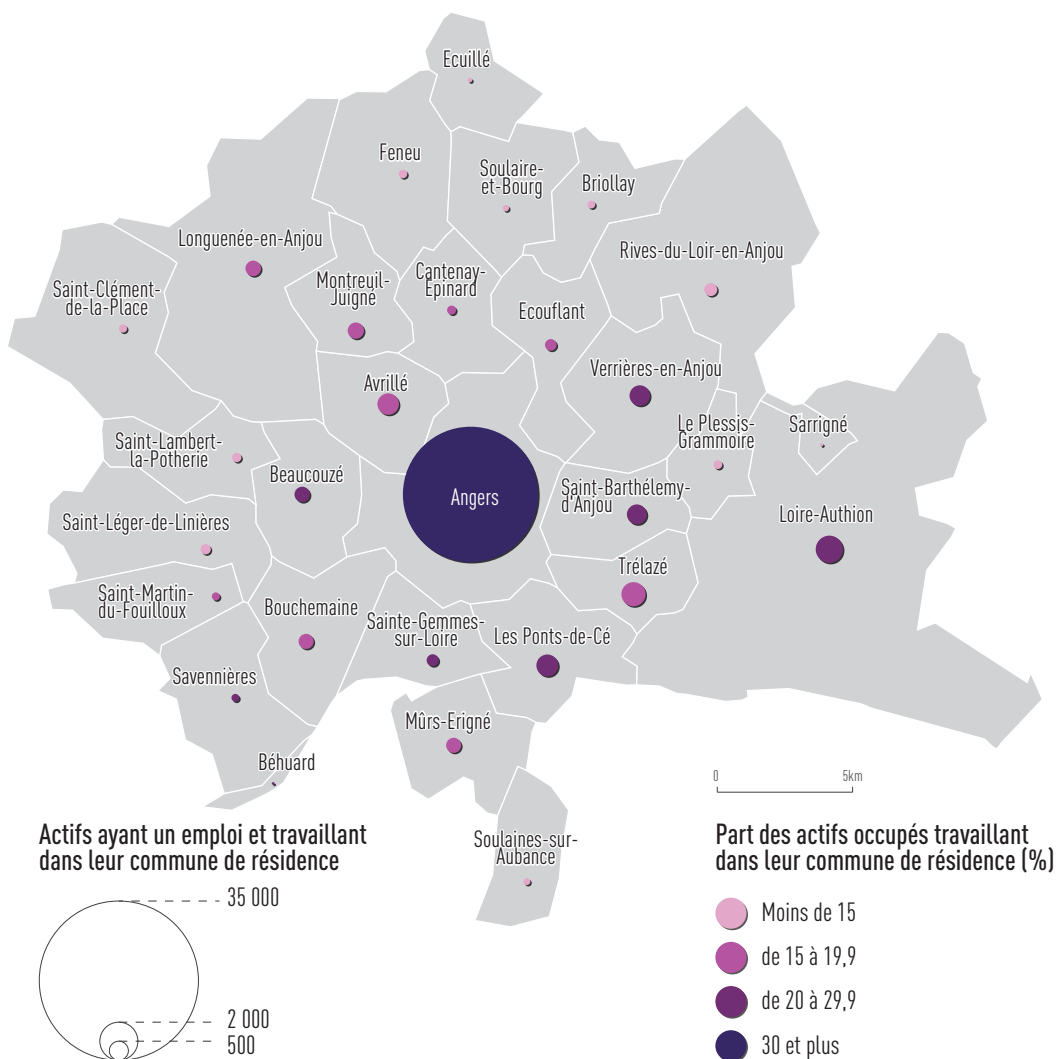
Evolution du nombre d'actifs depuis 1968 dans la CU Angers Loire Métropole



© Aura – Source : INSEE, RP 1968 à 2017, exploitation principale.

41% DES ACTIFS OCCUPÉS TRAVAILLENT DANS LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE

Nombre et part des actifs occupés travaillant dans leur commune de résidence en 2017

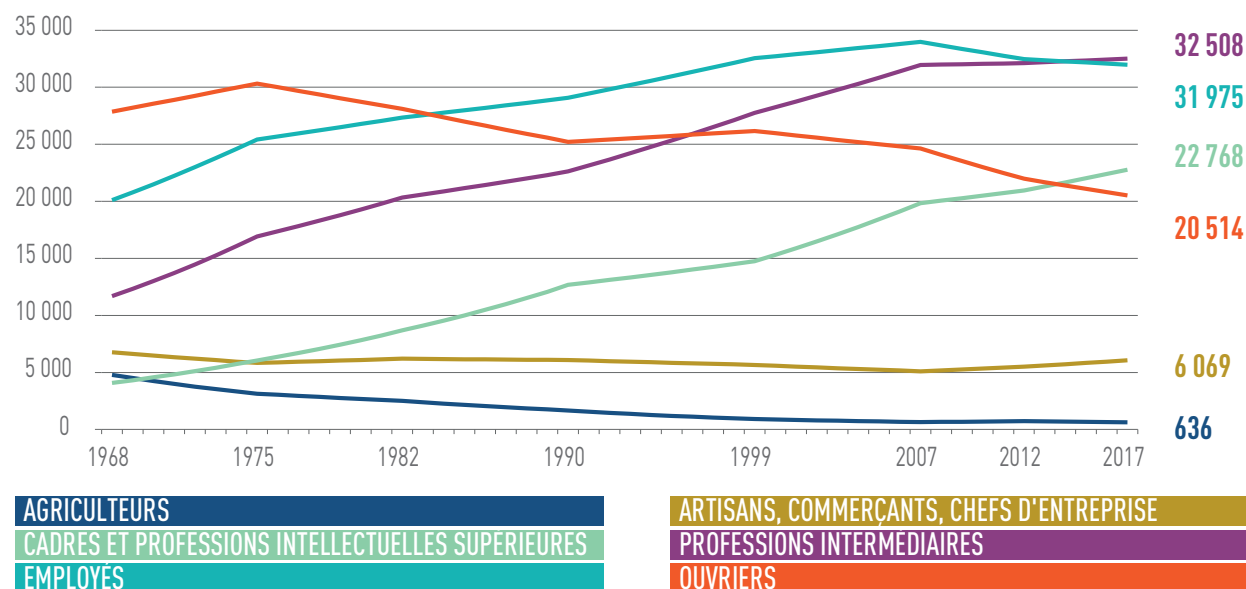


© Aura – Source : INSEE, RP 2017, exploitation principale.

En 2017, **47 864 actifs ayant un emploi dans l'agglomération angevine travaillent dans leur commune de résidence**, ce qui représente **41% de l'ensemble des actifs occupés**. En dix ans, cette part a baissé de deux points et varie d'une commune à l'autre (de 6% pour Sarrigné à 66% pour Angers en 2017). Cette baisse est due à plusieurs facteurs : **la concentration de l'activité économique qui n'est pas toujours en adéquation avec le lieu de résidence des salariés ; la mobilité professionnelle plus importante de ces derniers ; les contraintes des ménages dans leurs choix résidentiels** (prix du marché immobilier, bi-activité des ménages avec des lieux d'emploi différents, situation familiale des ménages etc.)...

FORTE PROGRESSION DES CADRES ENTRE 2012 ET 2017

Evolution des actifs occupés par catégorie socioprofessionnelle sur Angers Loire Métropole



© Aura – Source : INSEE, RP 1968 à 2016, exploitation complémentaire.

En 2017, **les professions intermédiaires² deviennent la première catégorie socioprofessionnelle (CSP) parmi les actifs vivant sur ALM. 56% des actifs occupés de l'agglomération angevine occupent une profession intermédiaire ou sont employés**, soit environ 32 000 chacun. Le nombre d'employés baisse légèrement depuis 2007, à l'inverse des effectifs de professions intermédiaires.

Alors que le nombre d'ouvriers baisse sur la période longue, le nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures s'accroît dans le même temps. En 2017, ce dernier dépasse le nombre d'ouvriers et sa part (20% contre 18%). **Entre 2012 et 2017, la catégorie des cadres enregistre la hausse la plus importante en volume (+1 810 actifs occupés).**

Le nombre d'artisans, commerçants, de chefs d'entreprise et d'agriculteurs reste relativement stable sur la période longue, puis il augmente légèrement entre 2012 et 2017. Ils représentent 5% des actifs occupés d'ALM en 2017.

Les évolutions des CSP s'expliquent principalement par **la hausse de qualification des actifs** sur ALM (22,6% sont diplômés avec un BAC+3 en 2017 contre 13,8% en 2007³) et par la **poursuite de la tertiarisation de l'économie angevine** (la part des emplois tertiaires est passée de 79,5 à 82,6% des emplois occupés entre 2007 et 2017⁴), même si la frontière entre CSP est parfois difficile à dissocier (notamment celle entre les employés et les professions intermédiaires).

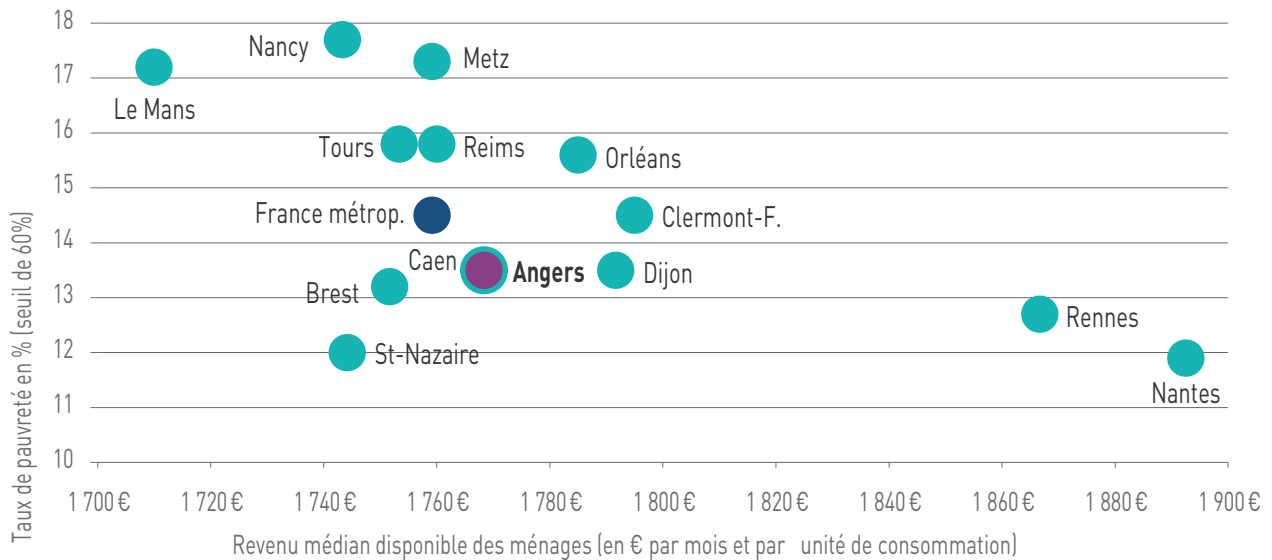
² Il est à noter que la différence entre employés et professions intermédiaires est ténue, et que ces deux catégories cumulées représentent la large majorité des actifs occupés sur le territoire.

³ Source : INSEE, RP 2007-2017 (exploitation principale).

⁴ Source : INSEE, RP 2007-2017 (exploitation complémentaire).

HAUSSE IMPORTANTE DU REVENU DES MÉNAGES SUR ALM ENTRE 2016 ET 2017

Taux de pauvreté (en %) et revenu médian disponible des ménages en 2017 des intercommunalités (en € par mois et par unité de consommation)



© Aura – Source : INSEE, DGFIP, revenu médian disponible en 2017 (en euros par mois et par unité de consommation).

NB : Le taux de pauvreté correspond à la proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil retenu est de 60% du niveau de vie médian de la France métropolitaine.

En 2017, le revenu médian disponible des ménages de la CU d'Angers Loire Métropole s'élève à 1 768 € par mois, se situant dans la moyenne des intercommunalités de même taille et légèrement au-dessus de la référence nationale (1 759 €). **Sur un an, ce revenu progresse de 2,1% sur ALM, hausse la plus importante parmi les collectivités représentées (dans le graphique), contre +1,4% à l'échelle nationale.**

Le taux de pauvreté d'ALM s'élève à 13,5% en 2017, semblable à ceux des collectivités de même taille, et inférieur à celui de la France métropolitaine (14,5%). Entre 2016 et 2017, ce taux baisse d'un point alors qu'il reste relativement stable au niveau national.

CHÔMAGE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- REBOND SENSIBLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DÉBUT 2020

- UN TAUX DE CHÔMAGE SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DANS UNE RÉGION AVEC DES ZONES PROCHES DU PLEIN EMPLOI



CHOMAGE ET EMPLOI EN 2019

L'année 2019 restera comme une bonne année sur le front de l'emploi pour Angers Loire Métropole, avec un reflux significatif du taux de chômage – bien qu'encore supérieur à la moyenne nationale – et surtout des créations d'emplois en très forte hausse (plus que la moyenne). Cette section a pour objet de l'illustrer tout en sachant que les effets de la crise économique consécutive à la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020 risquent d'impacter tous les territoires sans qu'on mesure à ce stade l'impact réel sur la région angevine.

REBOND SENSIBLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DÉBUT 2020

Contrairement au niveau national, le rebond du nombre d'inscriptions à Pôle emploi s'est fait sentir dès le premier trimestre sur l'agglomération angevine, sans qu'aucun lien ne puisse être directement établi avec les premiers effets du confinement engendré par la crise de la Covid-19 à partir de mi-mars.

Fin septembre 2020, sur Angers Loire Métropole, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité et tenus de rechercher un emploi (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 18 864. Ce nombre baisse de 7,3% sur un trimestre (soit -1 477 personnes) mais augmente de 4,3% sur un an. Dans le Maine-et-Loire, ce nombre diminue de 9,6% sur un trimestre (mais +6,7% sur un an, et +9,5% en France).

Dans l'agglomération d'Angers, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 32 808 au troisième trimestre 2020. Ce nombre augmente de 2,5% sur un trimestre (soit +791 personnes) et de 3,6% sur un an. Dans le Maine-et-Loire, ce nombre augmente de 1,9% sur un trimestre (+4% sur un an, à peu près comme en France avec +4,4%).

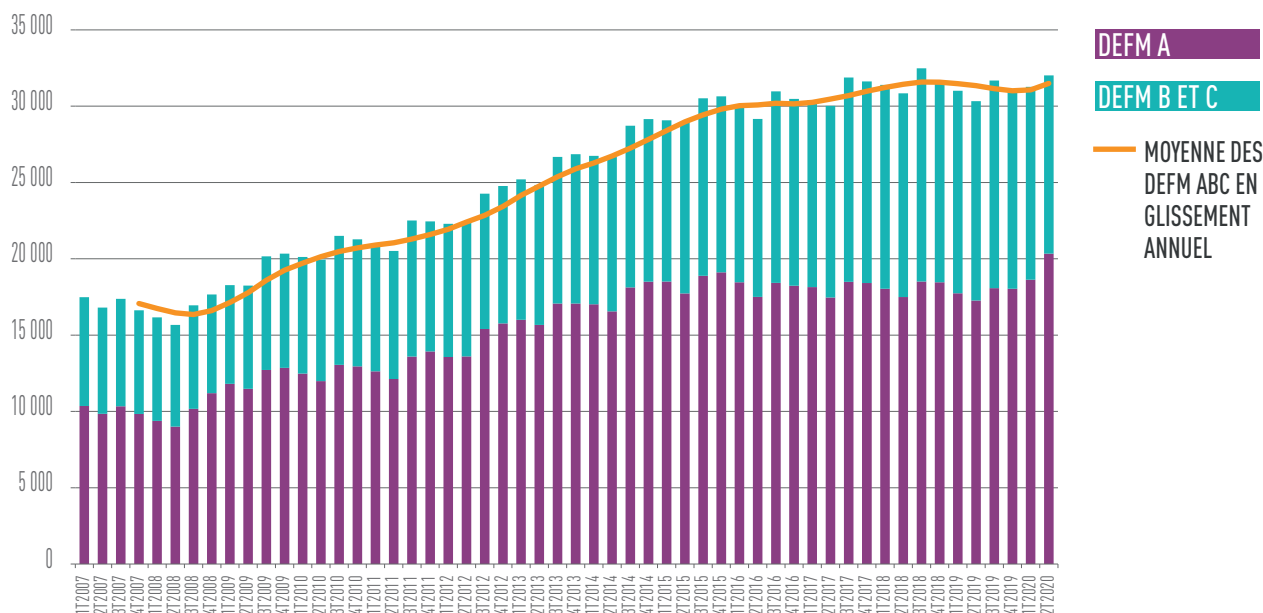
Demandeurs d'emploi en fin de mois dans la région angevine au 3^{ème} trimestre 2020

	Effectifs DEFM					Evolution annuelle (%)	
	3T2019	4T2019	1T2020	2T2020	3T2020	un trimestre*	un an**
Ville Angers							
DEFM A	11 826	11 841	12 351	13 319	12 343	-7,3%	4,4%
DEFM ABC	19 664	19 288	19 438	19 893	20 338	2,2%	3,4%
CU ALM							
DEFM A	18 078	18 033	18 629	20 341	18 864	-7,3%	4,3%
DEFM ABC	31 679	31 016	31 259	32 017	32 808	2,5%	3,6%
ZE Angers							
DEFM A	21 459	21 710	22 405	24 499	22 524	-8,1%	5,0%
DEFM ABC	39 712	38 957	39 263	40 168	41 187	2,5%	3,7%
Maine-et-Loire							
DEFM A	37 053	38 732	39 693	43 711	39 519	-9,6%	6,7%
DEFM ABC	73 742	72 638	73 557	75 259	76 708	1,9%	4,0%

© Aura – Source : SEE Pôle emploi Pays de la Loire

Globalement Angers Loire Métropole a déjà connu un tel niveau du nombre de demandeurs d'emploi dans les catégories A, B et C (en septembre 2018). En dépassant les 20 000 DEFM de cat. A à fin juin 2020, il s'agit d'un point haut atteint pour les seuls chômeurs sans aucune activité (demandeurs d'emploi de cat. A), symbole de l'arrêt de l'économie au plus fort du premier confinement.

Evolution des DEFM de cat. A, B et C sur Angers Loire Métropole depuis 2007



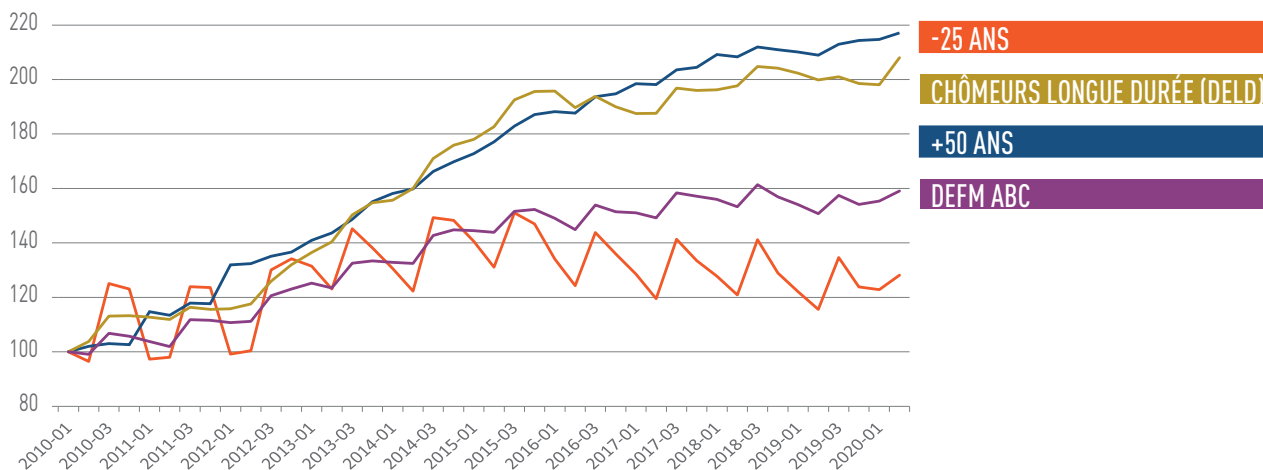
© Aura – Source : SEE Pôle emploi Pays de la Loire

Malgré la forte dynamique de l'emploi ces dernières années (rappel : + 7 792 salariés depuis 2015, voir infra), le taux de chômage peine à refluer. Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour expliquer cette situation : entrées des jeunes sur le marché du travail, moindre sortie pour les seniors à la retraite, et solde migratoire positif pour les actifs (venus de l'extérieur). Ces résultats contrebalancés sur le plan du chômage devraient être aggravés ces prochains mois par la crise économique et sociale annoncée.

Une reprise des inscriptions à Pôle emploi qui touche toutes les catégories

Le poids des différentes catégories se maintient au niveau des derniers trimestres, signe que l'accélération récente du nombre d'inscriptions à Pôle emploi touche tous les publics.

Evolution trimestrielle des DEFM par catégorie - en base 100 au 1T2010



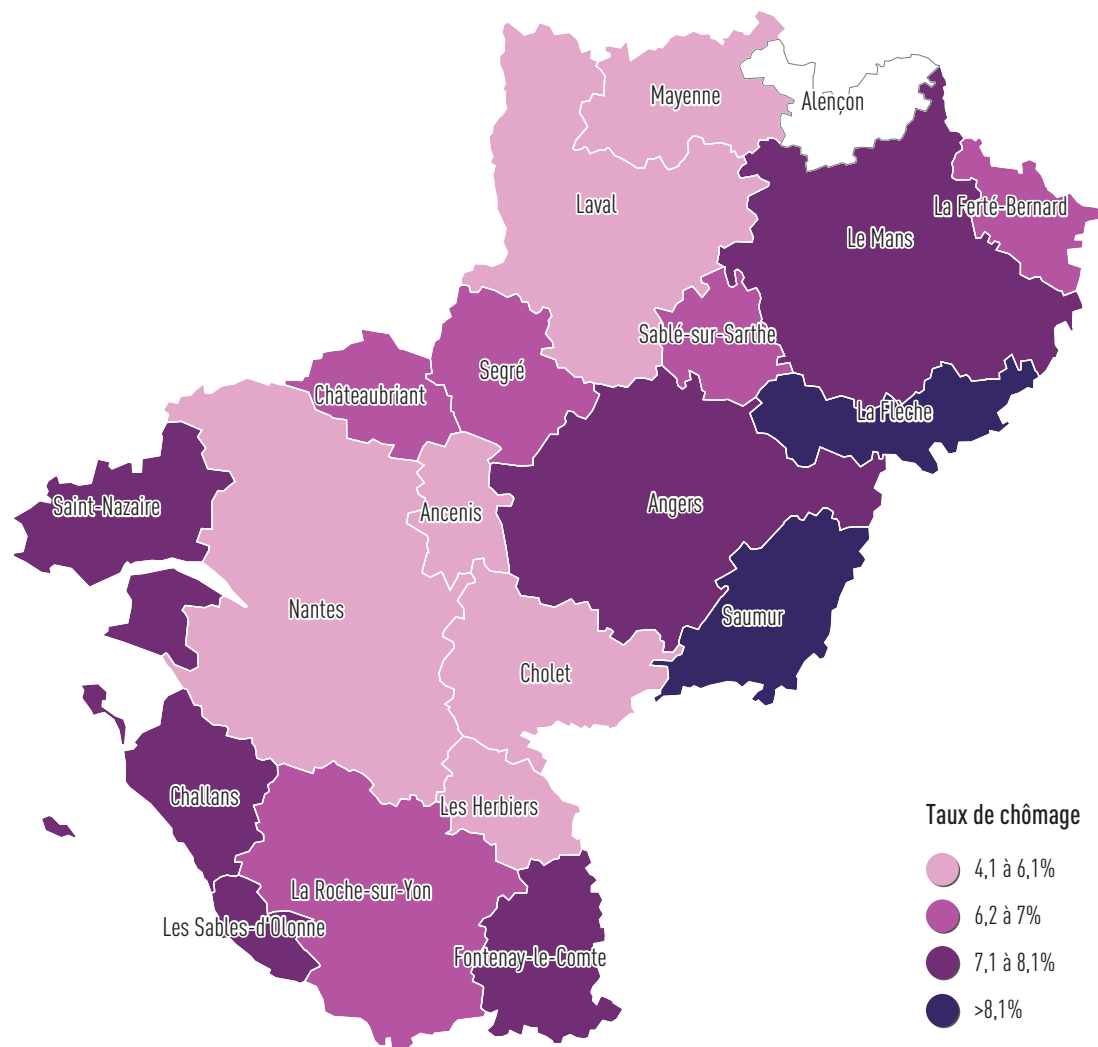
© Aura – Source : SEE Pôle emploi Pays de la Loire

Le point sur le chômage partiel en Maine-et-Loire

Au mois d'octobre 2020, 5 420 établissements avaient fait une demande d'autorisation préalable d'activité partielle, soit plus d'un établissement employeur sur cinq (22%) dans le département. Mais c'est presque 3 fois moins d'entreprises qu'au plus fort de cette crise en mai dernier (14 875 établissements à l'époque). Si ces demandes concernent encore potentiellement plus de 78 000 salariés (-52% depuis mai), 8 250 personnes étaient effectivement en chômage partiel ce mois d'octobre (contre près de 73 000 en mai), pour un total de 273 000 heures environ (contre plus de 3,732 millions d'heures en mai, soit -93%).

UN TAUX DE CHÔMAGE SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DANS UNE RÉGION AVEC DES ZONES PROCHE DU PLEIN EMPLOI

Taux de chômage des zones d'emploi en Pays de la Loire au 1^{er} trimestre 2020



© Aura – Source : Insee, Taux de chômages localisés

Le taux de chômage pour la zone d'emploi d'Angers était de 8,1% au 1^{er} trimestre 2020 – avant de ressentir pleinement les effets de la crise de la Covid-19 – contre 6,7% au niveau régional et 7,6% en France métropolitaine. La région Pays-de-la-Loire affiche toujours en effet le taux de chômage le plus faible de l'ensemble des régions françaises (jusqu'à 9,6% pour les Hauts-de-France), avec certaines zones parmi les rares au plan national à connaître « le plein emploi » (Ancenis, Cholet, Les Herbiers)⁵.

Un taux de chômage en baisse et au plus bas depuis plus de 10 ans

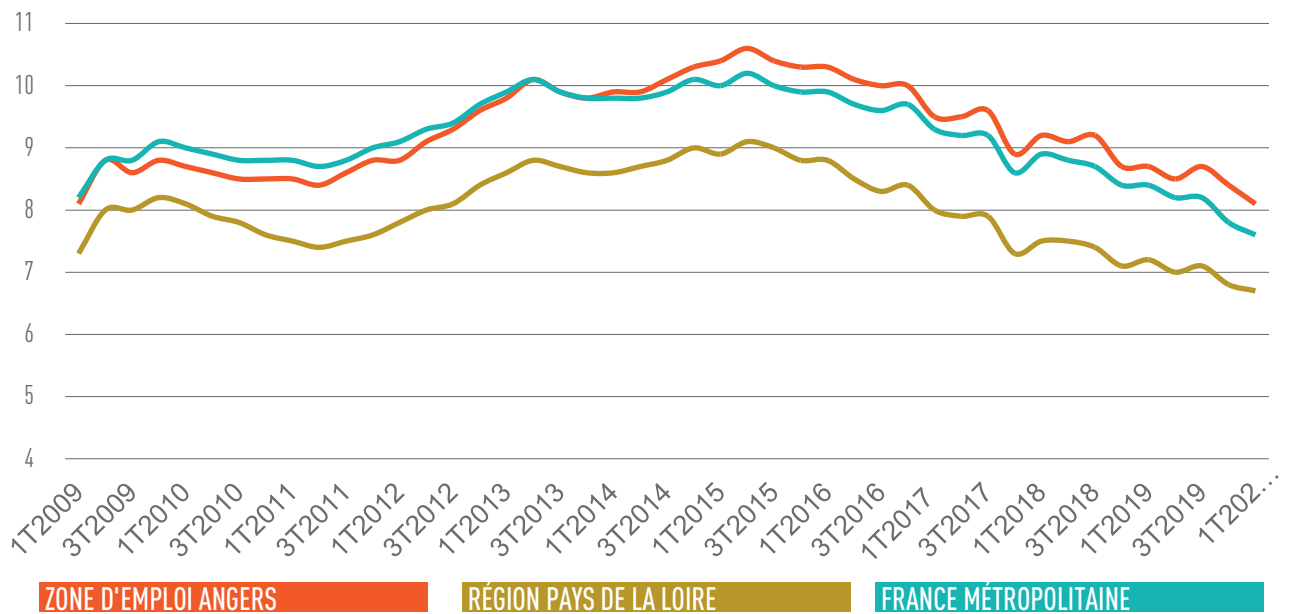
Le taux de chômage de la zone d'emploi (ZE) d'Angers est en baisse depuis mi-2015 (10,6% à l'époque), comme au niveau national, malgré un petit sursaut mi-2019, et atteint désormais son niveau le plus bas depuis le 1^{er} trimestre 2009. Bien que toujours supérieur à la moyenne régionale et nationale, le taux de chômage angevin atteint donc son niveau le plus bas depuis 11 ans, lorsqu'au 1^{er} trimestre 2009 celui-ci était déjà en hausse significative depuis un an et le début de la Grande crise économique de 2008.

Après avoir reculé de 0,6 point en un an dans la zone d'emploi d'Angers (contre -0,8 point en France métropolitaine), cette tendance ne devrait pourtant pas se confirmer courant 2020, avec les premiers effets consécutifs à la crise sanitaire puis économique de la Covid-19.

Il s'agit d'un des taux de chômage les plus élevés de la région avec les autres zones d'emplois du nord-est (Saumur, La Flèche, Le Mans). Conjuguant dynamisme économique et faible solde migratoire, les zones d'emploi des Herbiers (4,1%), Ancenis (4,8%), Cholet (5%), ou encore Laval (5,4%) et Mayenne (5,5%), figurent à l'inverse parmi celles qui ont le taux de chômage le plus faible de France.

⁵ Soit un taux de chômage inférieur à 6% ; pour plus d'information lire notamment Chômage et territoires : quels modèles de performance ? France Stratégie, juillet 2020

Evolution du taux de chômage depuis 2009 (en moyenne trimestrielle)



© Aura - Source : Insee, Taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage de la ZE d'Angers s'explique principalement par le nombre de chômeurs dans la ville d'Angers. En effet, celle-ci représente à elle seule presque deux chômeurs sur trois pour Angers Loire Métropole, plus de la moitié au sein du PMLA et près de la moitié dans la zone d'emploi d'Angers (cf. tableau supra).

L'emploi salarié sur la région angevine

• ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ, PRÈS DE 140 000 EMPLOIS DONT PLUS DE 8 EMPLOIS SUR 10 DANS LE TERTIAIRE

• CROISSANCE DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ SUR ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ EN 2019

• POSITIONNEMENT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ ET SPÉCIFICITÉS SECTORIELLES



L'emploi salarié sur la région angevine au 31/12/2019

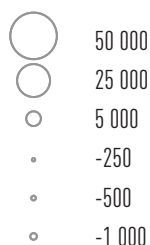
2019, année faste sur le front de l'emploi

2019 s'avère encore meilleure que 2018 sur le front de l'emploi au niveau national, avec plus de 277 000 emplois salariés créés (+1,5% en un an contre +1,1% en 2018) tout comme pour le territoire angevin.

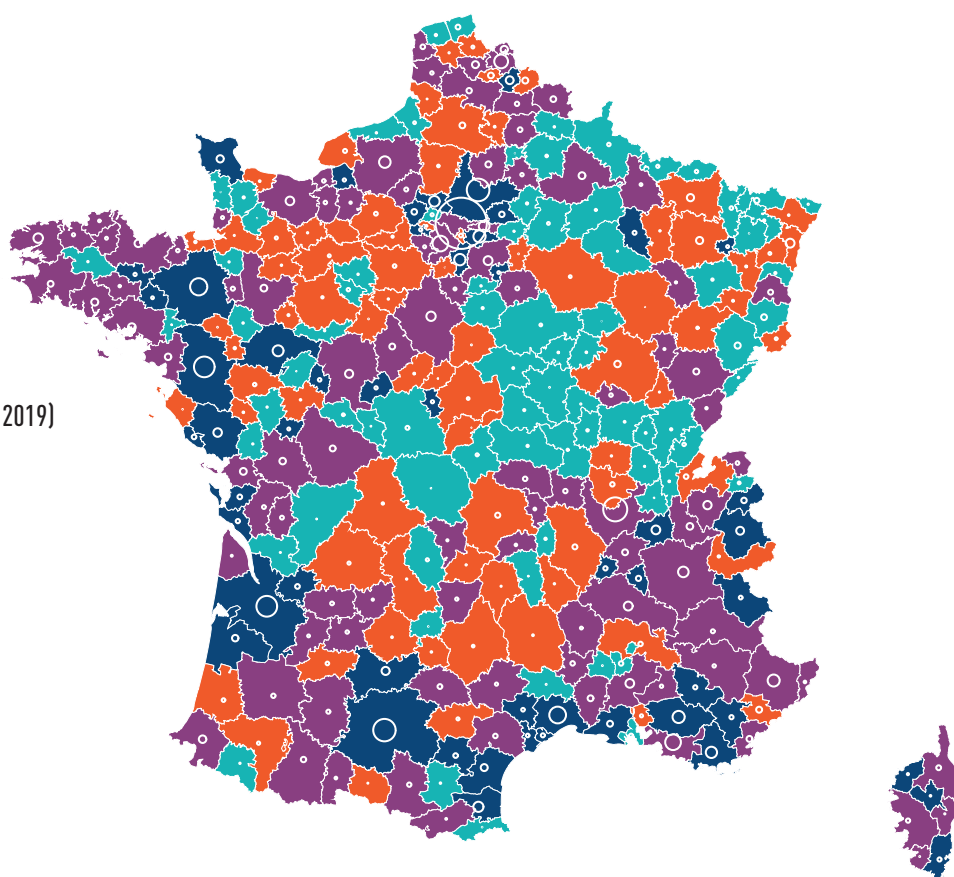
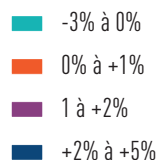
Parmi les 321 zones d'emploi françaises la ZE d'Angers fait partie des 60 territoires ayant connu la plus forte dynamique en 2019 avec une progression de l'emploi salarié privé de +2,3% à Angers (rappel : +1,5% en moyenne en France en 2019).

Evolution annuelle de l'emploi salarié du privé dans les zones d'emploi de France métropolitaine entre 2018 et 2019

Variation annuelle de l'emploi
(effectifs, 2018-2019)



Evolution annuelle des effectifs
salariés (en % / an entre 2018 - 2019)



©Aura-août2020 - Source:Acoss-Urssaf

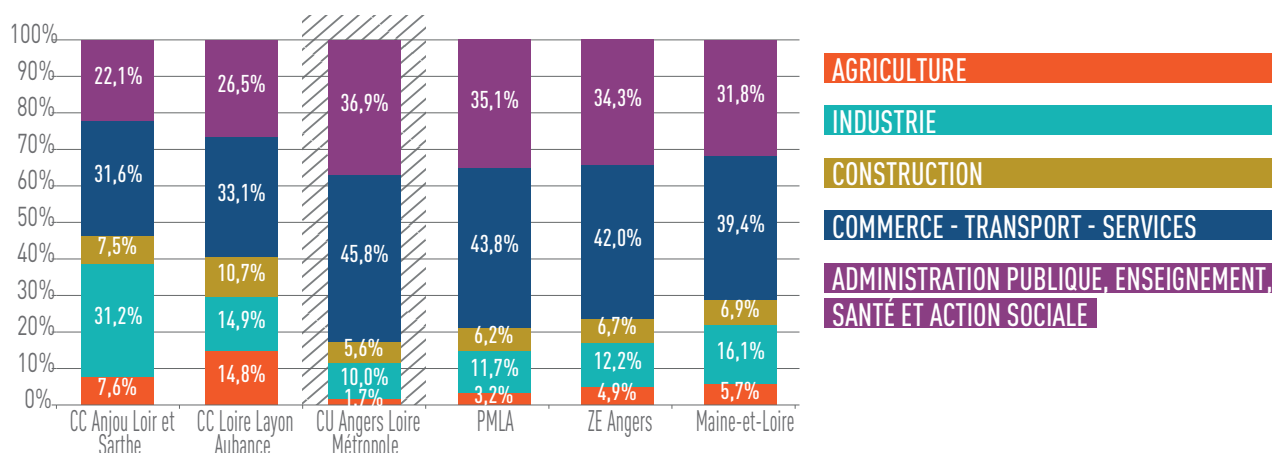
Et de la même manière, le territoire angevin se classe dans le premier tiers pour la croissance de l'emploi sur l'ensemble des dix dernières années (+0,7% / an en moyenne, soit 6 746 salariés supplémentaires).

ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ, PRÈS DE 140 000 EMPLOIS DONT PLUS DE 8 EMPLOIS SUR 10 DANS LE TERTIAIRE

Angers Loire Métropole compte 138 851 emplois localisés sur son territoire, soit 42,9% des emplois du Maine-et-Loire. Avec près de 162 400 emplois, le PMLA représente plus de la moitié des emplois du département (voir annexe pour les chiffres détaillés).

L'économie de l'agglomération angevine est fortement tertiaarisée avec 45,8% des emplois dans le secteur Commerce-transport-services, et 36,9% dans le secteur Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (soit 82,7% d'emplois tertiaires contre 71% en moyenne dans le département).

Répartition des emplois de la région angevine par grand secteur



© Aura – Source : Insee RP 2017, exploitation complémentaire

A l'inverse, dans les communautés de communes Anjou Loir et Sarthe (CC ALS) et Loire Layon Aubance (CC LLA) les services représentent « seulement » entre 50 et 60% des emplois. La CC ALS affiche une sur-représentation industrielle avec plus de 31% des emplois dans l'industrie (contre 16% en moyenne dans le département) tandis que la CC LLA présente une concentration des emplois agricoles avec près de 15% des emplois dans l'agriculture (contre moins de 6% en Maine-et-Loire).

CROISSANCE DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ SUR ANGERS LOIRE MÉTROPOLE EN 2019

90% des emplois d'ALM sont salariés. C'est pour cette catégorie, plus sensible à la conjoncture, où les données détaillées sont plus nombreuses et plus récentes, que se focalisent les analyses qui suivent.

En 2019, 3^e plus forte hausse de l'emploi salarié depuis 20 ans

Au 31 décembre 2019, le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA) compte près de 111 000 emplois salariés du privé et Angers Loire Métropole plus de 97 000 salariés, soit environ 88% des salariés du PMLA. Angers Loire Métropole enregistre une hausse de l'emploi pour la cinquième année consécutive, et la 3^e plus forte progression depuis 20 ans. 2019 a ainsi constitué de nouveau une très bonne année sur le front de l'emploi pour l'agglomération d'Angers avec une augmentation de +2,3%, soit 2 186 salariés supplémentaires en un an.

Effectifs salariés sur les principaux territoires de référence autour d'Angers Loire Métropole et évolution sur courte et moyenne périodes

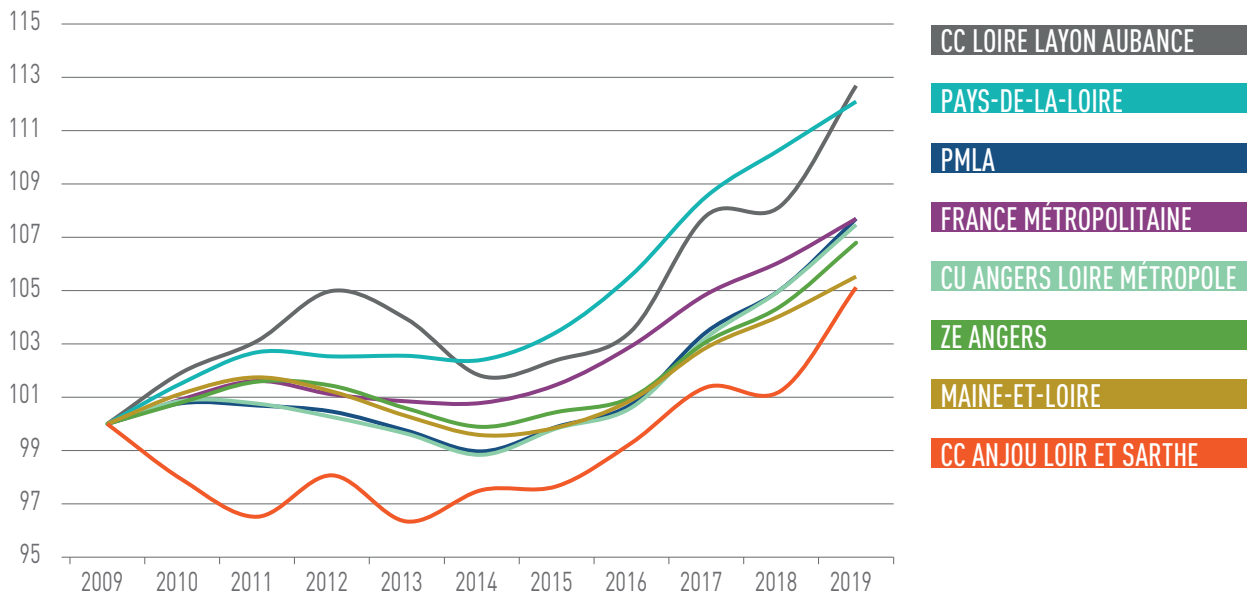
	2019	2018-2019		2009-2019	
	Effectifs salariés au 31/12/2019	Variation eff. (nb)	Evolution (en %)	Variation eff. (nb)	Evolution (en %)
Ville d'Angers	50 635	938	1,9%	3 205	6,8%
CU Angers Loire Métropole	97 061	2 186	2,3%	6 746	7,5%
CC Anjou Loir et Sarthe	5 889	217	3,8%	287	5,1%
CC Loire Layon Aubance	7 906	315	4,1%	890	12,7%
PMLA	110 856	2 718	2,5%	7 923	7,7%
ZE Angers	123 597	2 741	2,3%	7 865	6,8%
Maine-et-Loire	213 475	2 937	1,4%	11 180	5,5%
Pays de la Loire	1 081 885	17 068	1,6%	116 688	12,1%
France	18 746 177	277 456	1,5%	1 339 484	7,7%

© Aura – Source : Acoiss-Urssaf, données au 31/12/2019

Contrairement à l'année précédente, en 2019 ce sont surtout les communautés de communes Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance (respectivement +3,8% et +4,1% par rapport à 2018) qui se sont révélées les plus dynamiques et ont tiré la croissance de l'emploi au sein du PMLA (+2,5%).

La croissance de l'emploi sur le PMLA en 10 ans est strictement identique à celle au niveau national (+7,7%).

Evolution des effectifs salariés sur les principaux territoires de référence depuis 2009 (base 100 = 2009)

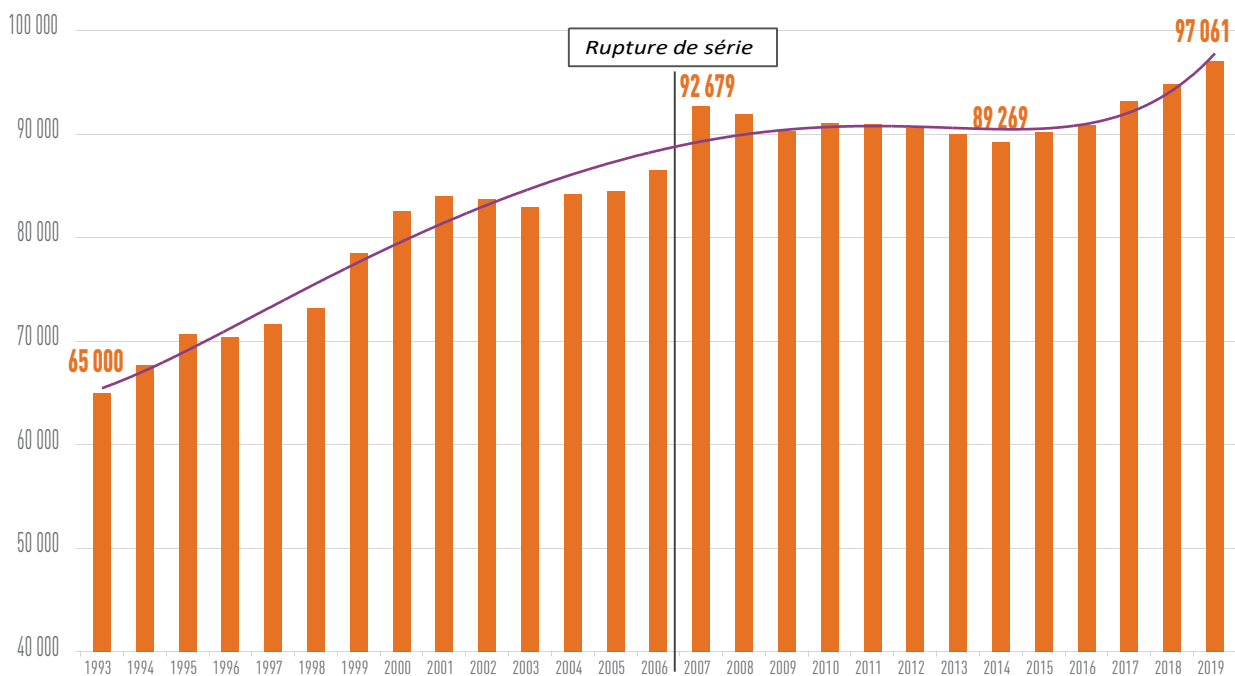


© Aura – Source : Acoiss-Urssaf, données au 31/12/2019

En 2019 la croissance annuelle de l'emploi sur Angers Loire Métropole a été plus dynamique qu'aux niveaux départemental (1,4%), régional (1,6%) et national (1,5%).

Depuis 2015, l'agglomération d'Angers a ainsi créé 7 792 nouveaux emplois salariés, soit un rythme moyen de plus de 1 500 salariés supplémentaires chaque année.

Evolution des effectifs salariés du privé depuis 1993 sur Angers Loire Métropole (série longue)



© Aura – Source : Unédic - Acoiss-Urssaf, données au 31/12/2019

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans cette partie, mais également les salariés des activités agricoles et les particuliers employeurs.

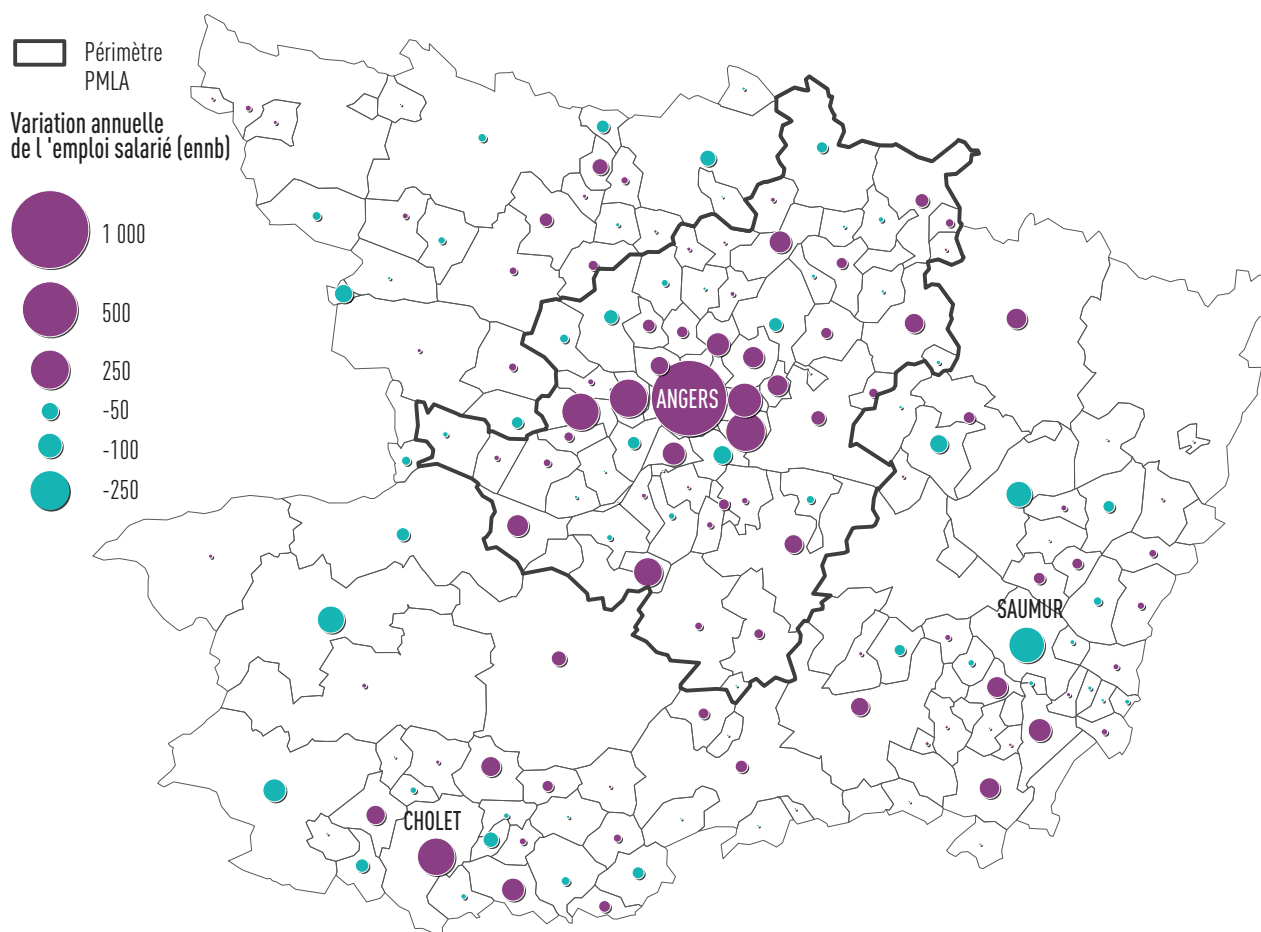
Où se situent et où se créent les emplois dans le Maine-et-Loire ?

Angers, ville centre de l'agglomération, accueille 50 635 salariés, soit plus de la moitié des effectifs salariés d'Angers Loire Métropole. Si la ville d'Angers est l'un des principaux pôles de création d'emplois du département, la préfecture du Maine-et-Loire est en 2019 la commune qui a enregistré le plus de créations d'emplois avec 938 salariés supplémentaires. Alors que le Maine-et-Loire affiche un solde positif de 2 937 nouveaux emplois salariés, la seule ville d'Angers contribue quasiment au tiers des créations d'emplois salariés départementales en 2019 (31%).

La CU Angers Loire Métropole représente, quant à elle, les trois quarts des créations d'emplois salariés du département en 2019, pour un poids de 45% de l'ensemble des salariés.

Parmi les dix communes du Maine-et-Loire qui connaissent en 2019 la plus forte progression de l'emploi salarié, sept se situent sur Angers Loire Métropole (voir infra), une dans le Choletais (Cholet, +232 sal.), une en Loire Layon Aubance (Beaulieu-sur-Layon, +136 sal.), et une dans le Saumurois (Bellevigne-les-Châteaux, +88 sal.).

Variation des effectifs salariés du privé dans les communes du Maine-et-Loire en 2019

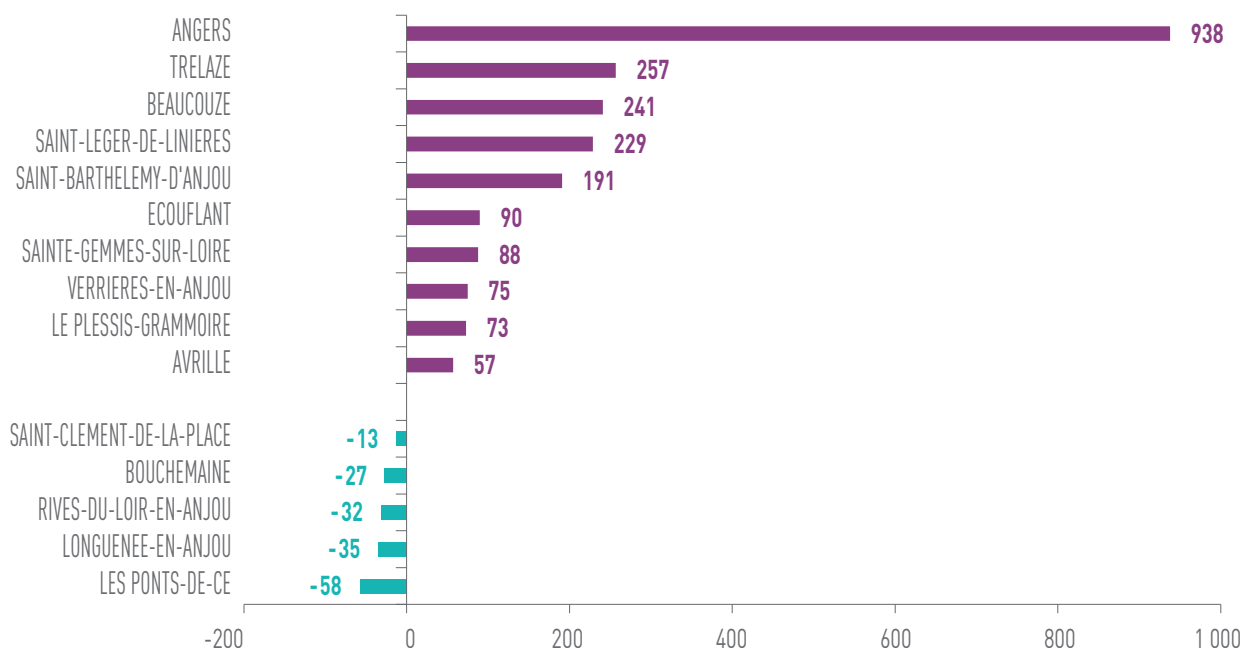


© Aura – Source : Acoiss-Urssaf, données au 31/12/2019

Quelle dynamique des communes d'ALM ?

Hormis près d'un millier d'emplois salariés créés au sein de la seule ville d'Angers, les communes les plus dynamiques de l'agglomération en 2019 sont, dans l'ordre, Trélazé (+257 salariés), Beaucouzé (+241 sal.), Saint-Léger-de-Linières (+229 sal.) et Saint-Barthélemy-d'Anjou (+191 sal.), qui accueillent un tissu économique dense y compris dans des zones d'activités économiques attractives de première couronne.

Contribution des communes d'Angers Loire Métropole au solde d'emploi salarié privé en 2019 (principales variations en nombre de salariés entre 2018 et 2019)



© Aura – Source : Acoiss-Urssaf

En 2019 seules huit communes d'ALM ont perdu quelques emplois salariés mais dans des proportions relativement limitées (cf. graphique supra). Les quelques dizaines de salariés en moins aux Ponts-de-Cé concernent essentiellement le déménagement de trois entreprises qui ont quitté la commune en 2019 : dans les TP, Humbert et Cie et Paul GRANDJOUAN Assainissement collectif transférés à Trélazé, et la Soc. de Cartonnage Huteau vers Brissac-Quincé (soit environ 184 salariés en moins avec ces trois établissements).

Hors de l'agglomération angevine, Beaulieu-sur-Layon profite en 2019 de l'ouverture des Ateliers Louis Vuitton (création de 164 postes cette année-là, avant d'autres recrutements), ce qui explique à elle seule la bonne performance de cette commune de Loire Layon Aubance.

Les secteurs d'activités les plus dynamiques cette année

Globalement les activités de soutien aux entreprises ont tiré la croissance de l'emploi dans l'agglomération l'an passé. Le secteur qui a permis de créer le plus d'emplois en 2019 au sein d'Angers Loire Métropole est celui des centres d'appels (+225 salariés) mais, également dans ce domaine, les activités de sécurité privée (+203 sal.), ou liées aux systèmes de sécurité (+85 sal., notamment Verisure) et les activités de nettoyage (+196 sal.). Globalement il s'agit en général d'emplois relativement peu qualifiés.

Le deuxième secteur le plus dynamique est celui de l'Hébergement social pour personnes âgées avec 219 nouveaux salariés. A l'inverse le secteur de l'Hébergement médicalisé pour personnes âgées est le secteur qui a détruit le plus d'emplois salariés en 2019 (-328 salariés). Compte tenu de la proximité de ces deux secteurs on peut supposer que plusieurs facteurs peuvent expliquer ce glissement : sans doute des effets réels de destructions d'emplois ou de recomposition des activités, moins médicalisées, mais aussi certainement des effets statistiques de « vase communicants » d'un secteur à l'autre ou de regroupements d'activités au sein de certaines entreprises (avec des codes NAF différents).

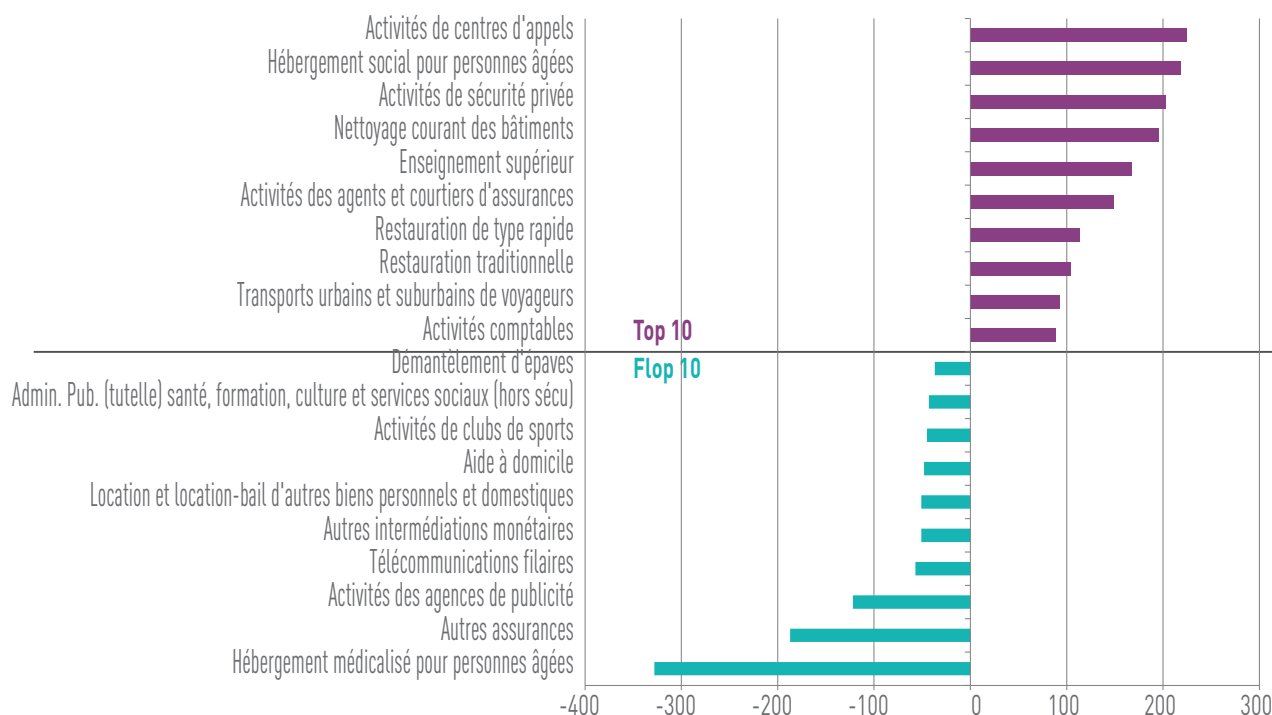
Ensuite, l'enseignement supérieur (privé) a permis la création de 168 emplois salariés en 2019 et demeure l'un des plus dynamiques ces dix dernières années (+ 587 sal. depuis 2009).

C'est également le cas de la restauration rapide qui a vu son nombre d'emplois augmenter de 114 salariés, et figure au 2^e rang des secteurs angevins les plus performants depuis 10 ans (+732 sal. depuis 2009).

En 2019 la restauration a su tirer son épingle du jeu puisque la restauration traditionnelle a permis la création de 104 nouveaux emplois salariés.

Dans une moindre mesure, les transports urbains (+93 salariés), et les activités comptables (+89 sal.) se sont révélés dynamiques en 2019 et confirment ici leur bonne santé depuis 10 ans (respectivement +395 et +400 salariés).

Principales évolutions sectorielles de l'emploi salarié pour Angers Loire Métropole en 2019 (10 premiers et 10 derniers secteurs créateurs d'emplois)



© Aura – Source : Acooss-Urssaf

Le second secteur qui a le plus réduit ses effectifs salariés en 2019 après celui de l'Hébergement médicalisé pour personnes âgées est celui des Assurances et mutuelles avec 187 salariés en moins par rapport à l'année précédente, mais également celui des Banques avec la disparition de 51 emplois salariés (activité de Banques ou autrement intitulée « Autre intermédiation monétaire »).

Les activités des agences de publicité ont supprimé 122 salariés, celles des télécommunications filaires 57 salariés (dont Orange).

On notera que parmi ces secteurs en difficulté l'an passé, dans une conjoncture encore favorable, on retrouve deux secteurs parmi les plus affectés depuis dix ans : les télécommunications filaires avec la suppression de 332 emplois salariés, et les Banques avec 429 salariés en moins depuis 2009.

Parmi les secteurs les plus sinistrés de la décennie on retrouve la fabrication de matériel de levage (-485 salariés dont Thyssenkrupp), la Transformation et conservation de viande (-447 salariés), mais aussi La Poste (-385 sal.) et l'électronique grand public (-347 sal., dont Thomson-Technicolor).

POSITIONNEMENT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE ET SPÉCIFICITÉS SECTORIELLES

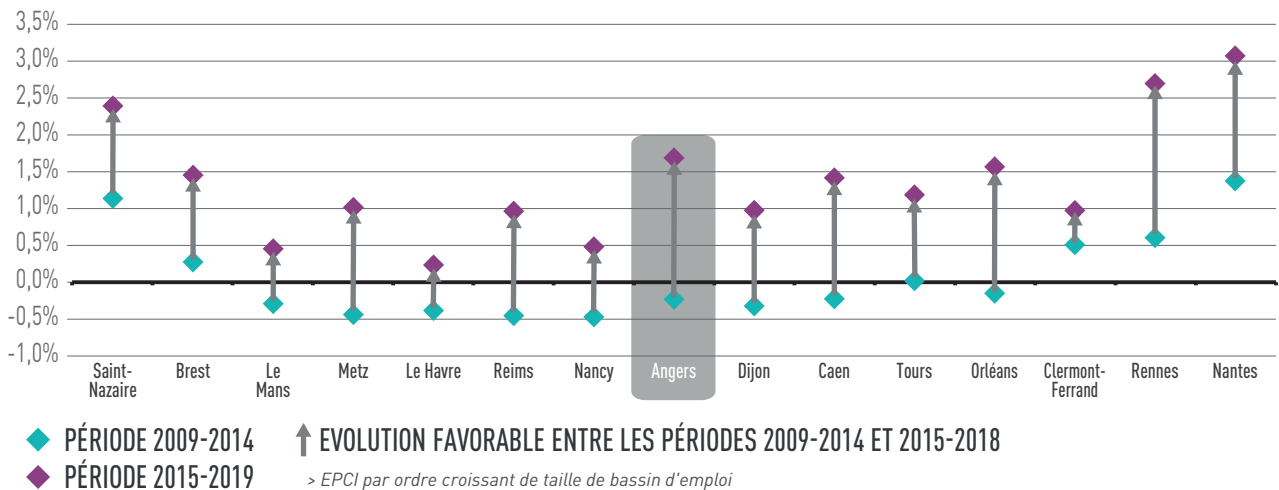
Les agglomérations de l'Ouest toujours plus dynamiques !

2019 s'avère encore une très bonne année pour l'emploi dans l'Ouest de la France. Angers Loire Métropole affiche même la 3^e plus forte croissance de l'emploi salarié du panel des métropoles de comparaison, derrière Rennes (2,9% en un an) et Nantes (2,7% en un an), avec une hausse du nombre de salariés de +2,3% par rapport à 2018 dans l'agglomération angevine.

Hormis Orléans (+1,6% par an entre 2015 et 2019), toutes les agglomérations du Pôle métropolitain Loire Bretagne (PMLB), à savoir Nantes (+3,1%), Saint-Nazaire (+2,4%), Rennes (+2,7%), Angers (+1,7%) et Brest (+1,5%), demeurent toujours les plus dynamiques du panel sur la période récente.

Le graphique ci-dessous fait clairement apparaître à partir de 2015 le retournement conjoncturel qui concerne tous les EPCI du panel et en particulier le rebond des agglomérations de taille moyenne.

Evolution annuelle moyenne de l'emploi salarié par EPCI depuis 2009 par période (en % / an)



© Aura – Source : Acoiss-Urssaf

Guide de lecture : entre 2009 et 2014 l'agglomération d'Angers a perdu 0,2% des emplois salariés en moyenne chaque année puis gagné 1,7% d'emplois salariés par an entre 2015 et 2019.

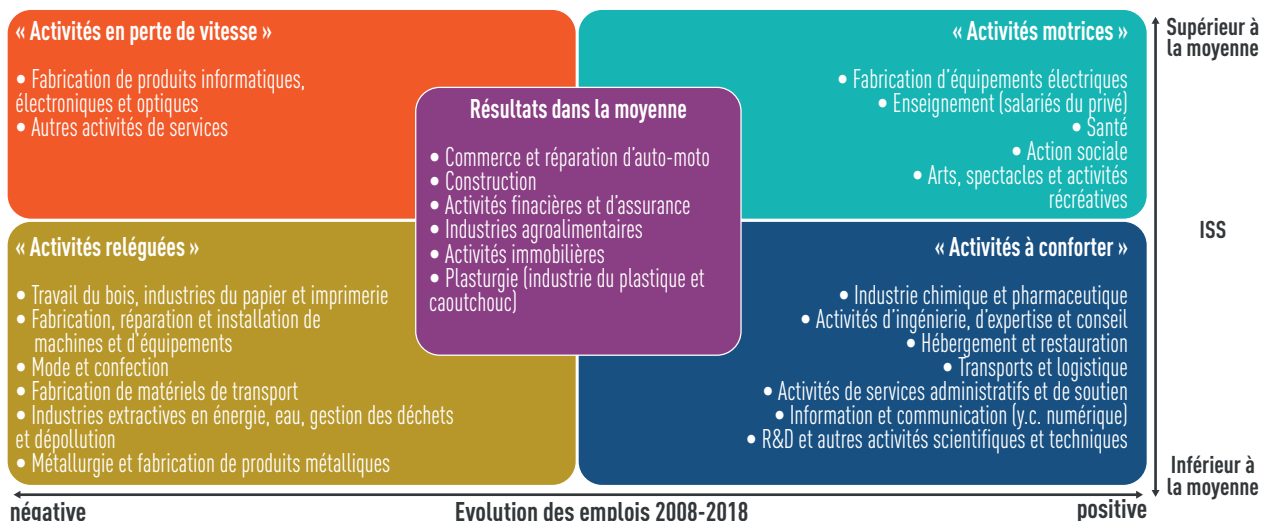
Un tissu économique en mutations continues

Depuis 10 ans le tissu sectoriel angevin ne cesse de se recomposer au gré de mutations économiques rencontrées par les entreprises, mutations plutôt structurelles qui ont pu être accélérées par la crise de 2008 mais sont parfois antérieures (Motorola, Bosch, Packard-Bell, Thomson-Technicolor, ThyssenKrupp,...).

La principale spécificité sectorielle angevine réside dans la Fabrication d'équipements électriques, qui compte plus de 2 000 salariés mais surtout presque 4 fois plus d'emplois sur le sol angevin qu'en moyenne en France⁶ et en croissance régulière depuis 10 ans (+1,9% par an en moyenne). Avec une longue tradition industrielle et un ancrage territorial avéré, dans le sillage de l'équipementier automobile Valeo, on retrouve des acteurs comme Artus-Meggitt, Chassis Brakes, Warner Electric, Mersen, ITEC...

Autre avantage comparatif important pour l'agglomération angevine, l'enseignement et plus globalement les activités de formation et d'éducation du privé qui constituent un véritable marqueur du territoire : plus de 4 700 salariés (hors emploi public), et des effectifs en hausse constante (+1,9% par an en moyenne) et deux fois et demi plus d'emplois qu'ailleurs.

Spécificités sectorielles (ISS) et évolution de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2019



© Aura – Source : Acoiss-Urssaf

⁶ L'indice de spécificité sectorielle (ISS) est de 3,8 ce qui signifie que le secteur compte en moyenne 3,8 fois plus d'emplois salariés que la moyenne.

Impact économique de la crise du COVID-19 sur le territoire angevin



Impact économique de la crise COVID-19 sur le territoire angevin

En juin 2020, l'Aura publiait une note sur l'impact économique de la crise liée au COVID-19. Cette note ne prétendait pas à l'exhaustivité de l'analyse, mais abordait les deux sujets suivants :

- Comment estimer l'impact sur le modèle économique angevin ; ce dernier a-t-il été plus ou moins touché que d'autres territoires de comparaison ?
- En quoi la crise a joué un rôle de révélateur de la capacité d'agilité et d'adaptation du tissu économique local, et en quoi les initiatives engagées durant cette période sont porteuses d'espoir pour le futur ?

Une synthèse des principaux faits saillants qui restent d'actualité en est ici proposée⁷.

Depuis le début de la crise COVID-19, de nombreux instituts publient des données régulières visant à estimer « en direct » les effets de celle-ci sur les différentes activités économiques. L'INSEE a ainsi publié, à partir du 26 mars, un « point de conjoncture » bi-mensuel. Dans l'introduction du premier de ces points de conjoncture, le directeur de l'INSEE insistait sur les précautions à prendre vis-à-vis de ces données, collectées « à partir de sources d'informations nouvelles, parfois quantitatives, parfois uniquement qualitatives, et à des méthodes inhabituelles » et qui restaient « fragiles ». Ces différents points de conjoncture restent néanmoins les sources de données les plus fiables pour bénéficier d'une estimation des pertes de valeur ajoutée par grand secteur d'activité économique. La période sur laquelle l'analyse avait porté en juin se concentrait sur la fin de la période de confinement (données au 7 mai) et le début de la période de déconfinement (données au 27 mai).

Estimation de la perte d'activités par secteur économique, pendant et à la sortie du confinement

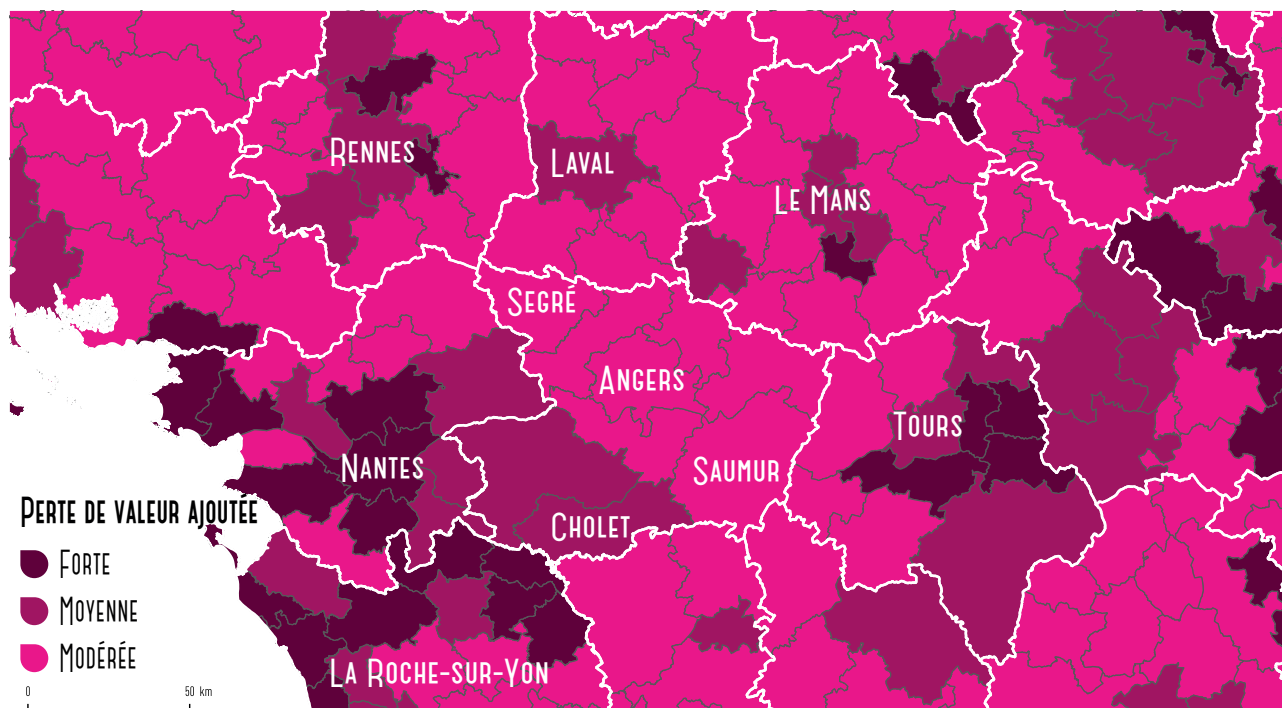
SECTEURS DE L'ÉCONOMIE	PART DANS LE PIB NATIONAL	PERTE D'ACTIVITÉ AU 7 MAI 2020	PERTE D'ACTIVITÉ AU 27 MAI 2020
EN PREMIÈRE LIGNE			
Hébergement et restauration	3%	-90%	-90%
Construction	6%	-75%	-38%
Autres activités de services	3%	-76%	-63%
Fabrication de matériels de transport	1%	-69%	-54%
TRÈS IMPACTÉS			
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines	1%	-61%	-42%
Transports et entreposage	5%	-59%	-40%
Commerce ; réparation d'automobiles et motocycles	10%	-47%	-27%
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14%	-44%	-26%
Fabrication autres produits industriels	6%	-43%	-25%
MOYENNEMENT IMPACTÉS			
Information et communication	5%	-31%	-23%
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2%	-23%	-14%
RÉSISTANTS			
Administrations publiques, enseignement, santé et action sociale	22%	-14%	-7%
Agriculture, sylviculture et pêche	2%	-13%	-6%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2%	-5%	-2%
Activités immobilières	13%	-2%	-1%
Activités financières et d'assurance	4%	0%	0%
TOTAL		-33%	-22%

© Aura – Source : INSEE, notes de conjoncture du 7 et 27 mai 2020. Calculs Insee à partir de sources diverses

⁷ Pour plus de détails retrouver la note Impact économique du Covid-19 sur le territoire angevin (juin 2020) sur le site de l'Aura.

Les impacts économiques varient selon les territoires. En effet, chaque territoire présente des spécificités sectorielles plus ou moins marquées, impactant l'emploi de manière plus ou moins forte. La carte ci-dessous illustre une estimation des différences en matière de perte de valeur ajoutée par EPCI. On y voit que le département du Maine-et-Loire connaît globalement un impact plus modéré que certains territoires voisins, les zones littorales et les zones les plus industrialisées étant plus durement touchées.

Perte de valeur ajoutée estimée par EPCI début mai 2020



© Aura juin 2020 - source : IGN, INSEE - traitement Olivier Bouba-Olga et Aura

L'impact sur les EPCI du PMLA – bien qu'élevé (entre 32 et 33% de perte de valeur ajoutée globale estimée début mai 2020) – est resté légèrement inférieur à la moyenne nationale (estimée entre 32 et 36% à la même période selon les méthodes employées par les différents organismes) et régionale.

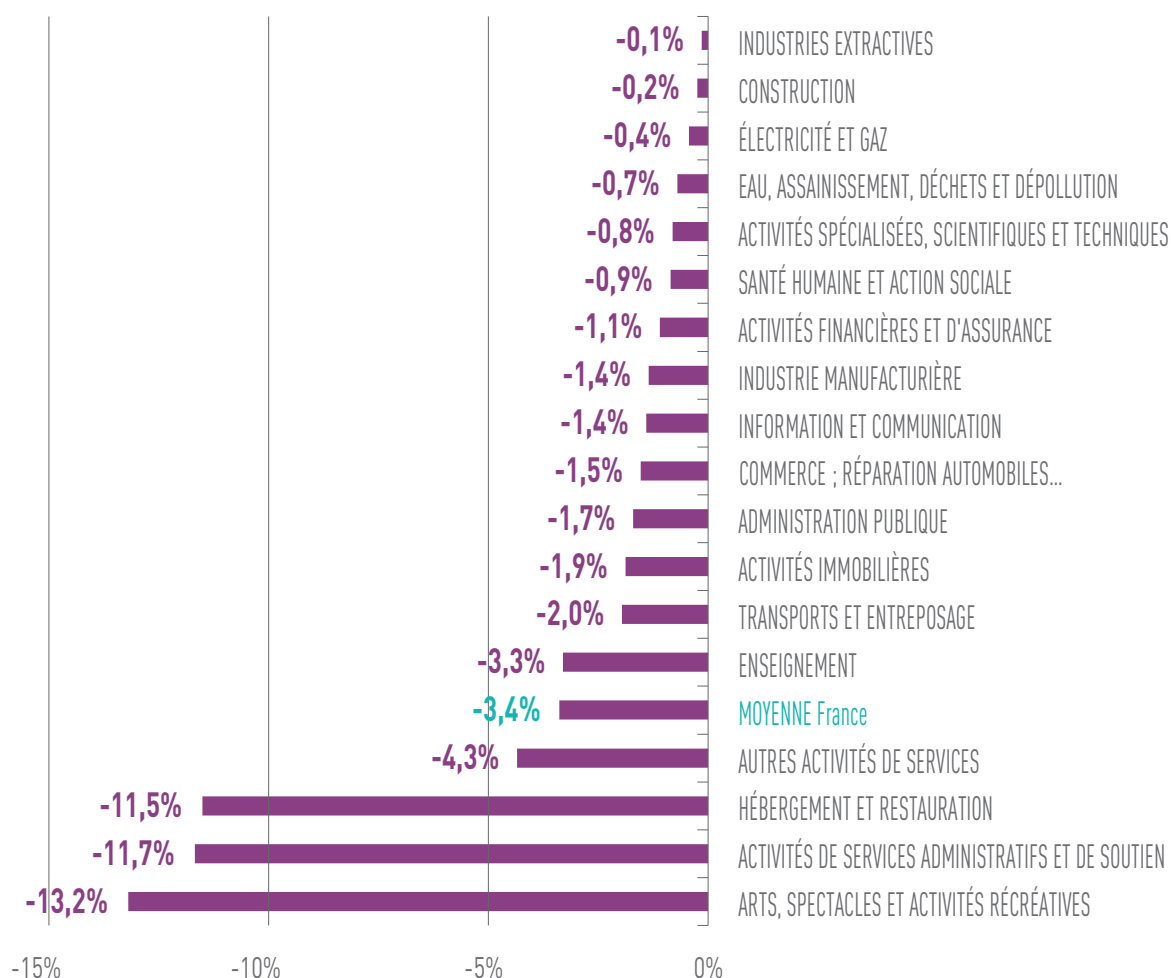
Les dernières données disponibles sur l'emploi salarié nous permettent d'affiner l'estimation de l'impact de cette crise sur nos territoires au 1^{er} semestre 2020. En voici les principaux enseignements⁸ :

- Le choc actuel a conduit à la destruction de 638 019 emplois entre fin décembre 2019 et fin juin 2020 en France, soit un rythme trimestriel moyen de -1,71%, plus de trois fois supérieur au rythme observé lors de la crise de 2008-2009 (-0,54% par trimestre à l'époque).
- Plus de la moitié des destructions d'emplois est concentrée dans trois secteurs : l'intérim (32,6% des destructions), la restauration (14,1%) et l'hébergement (7,0%). D'autres secteurs, qui pèsent moins dans l'économie mais qui sont particulièrement impactés, relèvent des activités de la culture et des loisirs.
- La zone d'emploi d'Angers est relativement moins touchée que les autres en se plaçant dans le premier quart des territoires où l'emploi salarié a le moins reculé (-2,6% en 6 mois, contre -3,4% en moyenne en France).
- La baisse légèrement moins forte sur Angers s'explique pour partie (pour 22%) par un positionnement sectoriel plus favorable (diversité du tissu économique), mais surtout (pour 78%) par des effets dits « locaux » ou « résiduels » positifs.

Les activités culturelles demeurent les plus affectées (-13,2% en 6 mois), les activités de services administratifs et de soutien également (-11,7%, intérim et agences de voyage en particulier), ainsi que les activités d'hébergement et restauration durement touchées (-11,5%) sur les 6 premiers mois de l'année.

⁸ L'impact économique de la crise sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine, Olivier Bouba-Olga, décembre 2020 : <http://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2020/12/15/limpact-economique-de-la-crise-sur-les-territoires-de-nouvelle-aquitaine/>

Pertes d'emplois salariés par secteur au 1^{er} semestre 2020 en France (taux de croissance de l'emploi salarié privé en % entre le 4^e trimestre 2019 et le 2^{ème} trimestre 2020)



© Aura – Source : Acooss-Urssaf

Ces données restent à actualiser au regard du deuxième confinement qui a concerné le pays sur la fin d'année 2020.

Bénéficiant d'une véritable dynamique économique depuis près de 5 ans, le territoire angevin a été durement frappé - comme les autres - par la crise économique due à la COVID-19. Si, en approche globale, on peut considérer qu'il a été impacté dans des proportions sensiblement similaires aux tendances nationales, l'analyse par secteur d'activité fait ressortir des différences plus marquées. Les spécificités économiques du territoire angevin, assez fortement diversifié, auxquelles sont venues s'ajouter les aides économiques régionales et nationales et les différentes initiatives locales, lui ont permis d'amortir le choc sur le court terme.

Les craintes restent vives quant aux effets à plus long terme, et les destructions d'emplois s'annoncent nombreuses dans les mois à venir, plus particulièrement dans les secteurs les plus directement impactés par la crise. Les secteurs des activités d'hôtellerie-restauration, du spectacle vivant et de l'évènementiel sont particulièrement exposés et très dépendants de l'évolution des consignes sanitaires gouvernementales. La construction, bien que durement impactée, a amorcé une reprise plus rapide dès le printemps 2020. Le paysage du commerce de détail risque également d'être chamboulé. L'emploi industriel, lui, reste en partie menacé également mais les dernières enquêtes de conjoncture à l'issue du 2nd confinement sont moins alarmistes que prévues.

Néanmoins, deux éléments porteurs d'espoir ressortent des analyses ici présentées : les spécificités économiques du territoire angevin le placent dans une situation qui permet d'être raisonnablement optimiste quant à sa capacité de résilience ; la crise a agi comme un accélérateur de tendances présentes dans l'avant-confinement (consommation en circuit court, développement du télétravail ...) qui sont des opportunités pour amorcer une véritable transition écologique de l'économie locale.

FOCUS : L'INTERNATIONALISATION DE L'ECONOMIE ANGEVINE

• LES LIENS DE DÉPENDANCE DES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL : LE RÔLE CLÉ DES FILIALES

• LA PLACE DE L'ANJOU DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX



FOCUS : L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE ANGEVINE

Les analyses sur l'internationalisation de l'économie angevine, au travers des filiales et des échanges commerciaux, sont issues d'un partenariat avec quatre autres agences du Pôle métropolitain Loire Bretagne (PMLB) – Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Brest – ayant donné lieu à la publication : *Dynamiques Métropolitaines n° 11, Des territoires insérés dans les flux économiques internationaux.*

LES LIENS DE DÉPENDANCE DES ENTREPRISES À L'INTERNATIONAL : LE RÔLE CLÉ DES FILIALES

Les filiales étrangères sont particulièrement intéressantes par les liens qui unissent deux établissements, l'un en France et l'autre à l'étranger, avec l'un des deux sous contrôle de l'autre. Au-delà des stratégies d'entreprises (site de production, bureau commercial, etc.), ces relations économiques presque invisibles nous disent l'importance d'implantations locales et du rayonnement de certains groupes à travers le monde, en somme une certaine lecture de la mondialisation. Mais elles ont aussi un rôle particulier pour nos territoires, comme autant de portes d'entrées de flux commerciaux vers et depuis des destinations parfois insoupçonnées et sources de richesses.

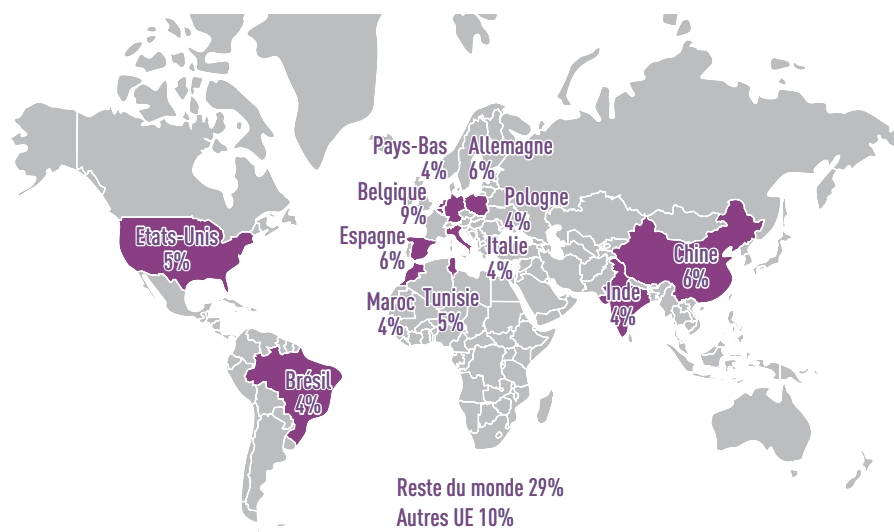
Les filiales étrangères d'entreprises angevines

Les entreprises de la zone d'emploi d'Angers détiennent des participations dans 104 établissements filiales à l'étranger, quel que soit le niveau de participation.

En réalité ce sont **38 entreprises angevines « têtes de pont »** qui concentrent des participations majoritaires dans des filiales étrangères. Cela concerne **85 établissements filiales implantés à l'étranger** et donc sous contrôle d'un centre de décision situé sur le territoire angevin. Parmi ces 38 entreprises tête de pont, on retrouve en particulier Larivière, ThyssenKrupp, Vilmorin, Hendrix Genetics, Igreca, Artus, Evolis, Devillé Automotive, Cointreau, Bucher Vaslin, Kolmi-Hopen, Dalival-Hortival, Technitoit, Elec System, Groupe Marais, Eolane, SLTS, Pack'R, etc.

En termes de répartition géographique à travers le monde, la répartition de ces filiales est très hétérogène. L'Union européenne demeure un partenaire majeur, même si elle ne représente « que » 44% des implantations de filiales sous contrôle angevin (avec en tête la Belgique et l'Espagne), ainsi que la Chine et l'Afrique du Nord (en particulier Tunisie, Maroc).

Localisation des filiales étrangères des entreprises angevines



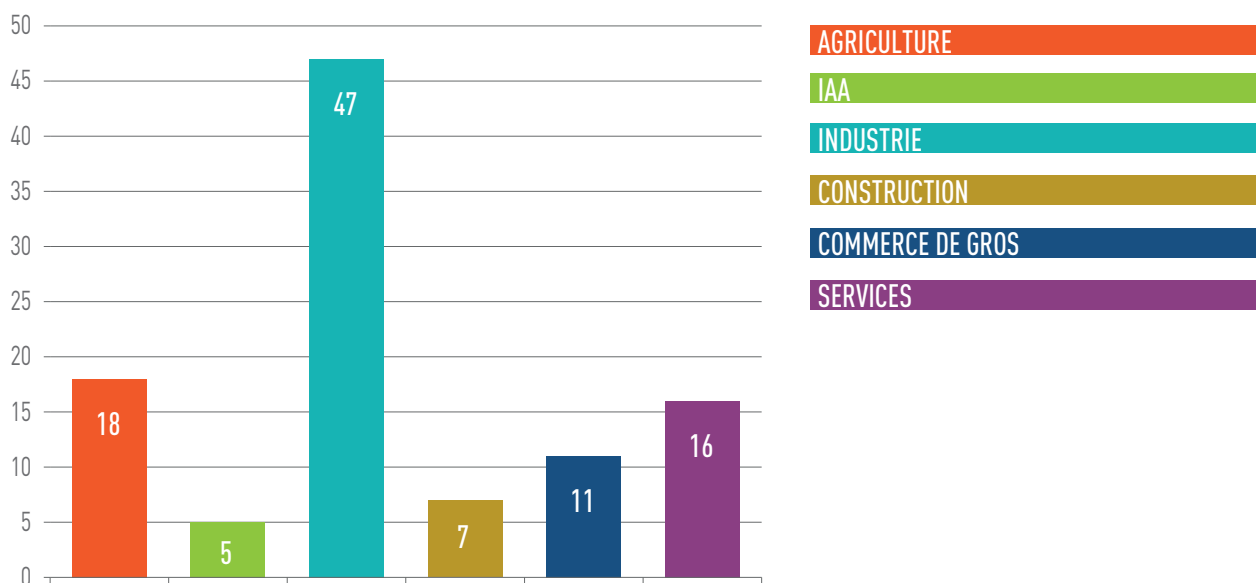
Principales entreprises angevines en nombre de filiales à l'étranger

Nom de l'entreprise	Nb filiales
EMERA RESID. SENIORS	10
DALIVAL	9
EOLANE	8
VILMORIN	8
EVOLIS	7
STIF DEVELOPPEMENT	7
BUCHER VASLIN	6

© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

La plupart des entreprises angevines qui contrôlent une ou des filiales à l'étranger exercent davantage une activité industrielle, pour près de la moitié des filiales étrangères concernées.

Répartition des activités des filiales étrangères d'entreprises angevines têtes de pont (nb filiales à l'étranger)



© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

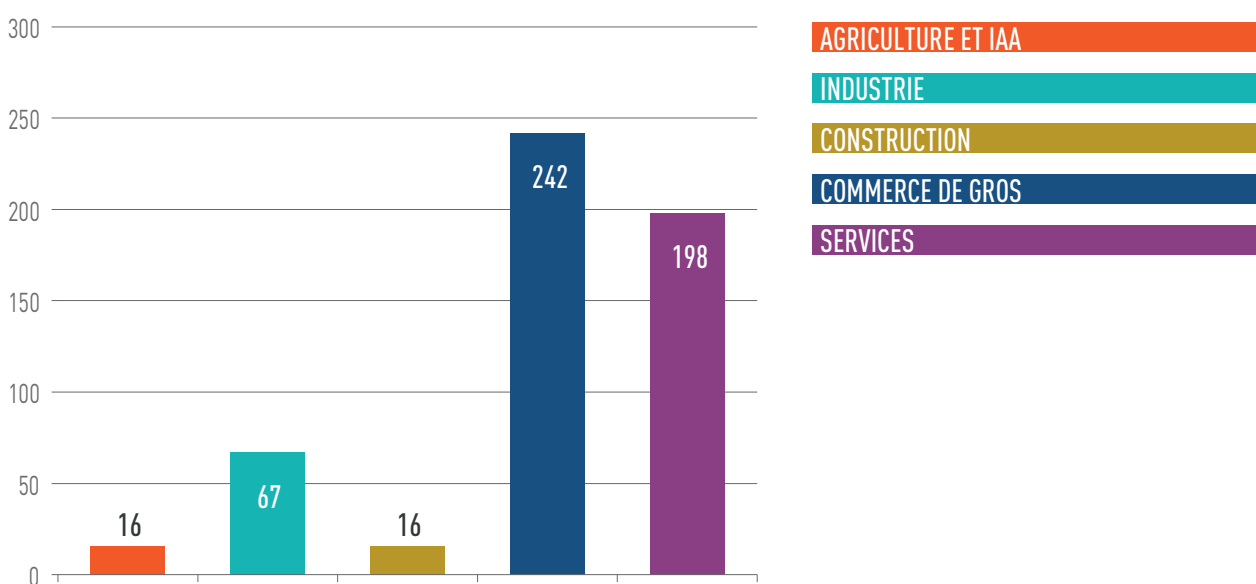
Les filiales angevines sous contrôle d'entreprises étrangères

Parmi les établissements de la zone d'emploi d'Angers, près de 540 sont des filiales de groupes étrangers.

Le commerce de gros (négoce international et implantation locale de groupes étrangers), et le commerce de détail (grandes enseignes internationales, principalement dans l'habillement voire l'alimentaire) occupent une place prépondérante parmi ces filiales sous contrôle étranger.

Néanmoins, les Industries agro-alimentaires (IAA) ainsi que la filière du Végétal, sont relativement représentées, toute proportion gardée, parmi les filiales de groupes étrangers présentes dans la région angevine ; on retrouve en outre 11 filiales du commerce de gros dans les IAA et en particulier le Végétal (semences).

Répartition des activités des filiales étrangères d'entreprises angevines têtes de pont (nb filiales à l'étranger)



© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

Royaume-Uni (16% des filiales angevines), Allemagne (15%) et Etats-Unis (14%) sont les principaux pays d'origine de contrôle des filiales angevines, essentiellement dans des activités commerciales de prêt-à-porter ou de restauration et hébergement, ce qui traduit le rayonnement de ces grands groupes internationaux.

Pour près d'une filiale angevine sur cinq la tête de groupe se situe dans un « paradis fiscal » (19% des filiales sous contrôle étranger). Le Luxembourg, arrive au quatrième rang des pays d'origine des têtes de groupes de filiales angevines (14% des filiales, hors holding et activités de siège).

Les Pays-Bas arrivent en 5e position avec là aussi certains avantages en termes d'optimisation fiscale pour les grandes multinationales (N.B. : autre pays européen reconnu pour adopter la même stratégie, l'Irlande est relativement absente du territoire angevin). A titre d'exemple, Kolmi-Hopen, leader sur le marché des masques et du matériel à usage unique, dépend d'une tête de groupe néerlandaise (NL) elle-même appartenant à son actionnaire canadien Medicom (CA)⁹.

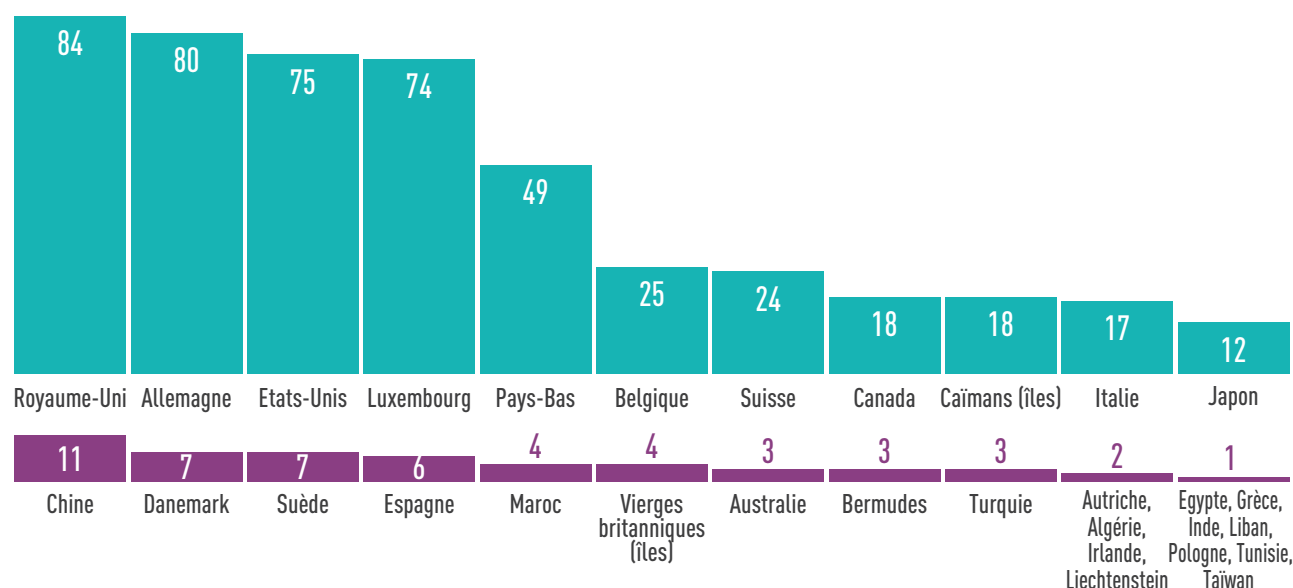
Le cas particulier des paradis fiscaux

On peut s'interroger sur la représentation de certains pays dont sont issus les têtes de groupes de filiales angevines. Une centaine de filiales angevines dépendent en effet d'entreprises dont la tête de groupe siège dans des pays aux destinations exotiques ou réputés pour leurs « juridictions fiscales non coopératives » (le terme officiel des paradis fiscaux pour l'Union européenne) : Bermudes, Îles Caïmans, Îles Vierges britanniques, Luxembourg et Liechtenstein.

Ces pays représentent 19% des filiales étrangères implantées sur le sol angevin et à peine 10% de l'emploi privé. C'est sans compter sur d'autres pays dont le rôle est plus complexe, entre optimisation fiscale et réalité économique, comme les Pays-Bas, l'Irlande, la Suisse, le Maroc, la Turquie ou l'Australie, soit pour des politiques fiscales encore accommodantes, ou qui ont pu figurer dans la liste « grise » de l'UE.

La liste française des paradis fiscaux – ou Etats et territoires non coopératifs (ETNC) – fait officiellement le recensement de 13 pays début 2020 (voir dernier arrêté du 6 janvier 2020). Celle-ci est complétée par la liste de l'Union européenne bien que certains pays puissent y rentrer ou en sortir au gré de leur coopération, et que certains pays européens n'y figurent pas alors que leur statut est controversé par de nombreuses ONG.

Nombre de filiales angevines par pays d'origine des têtes de groupes étrangers



© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

Les groupes étrangers contrôlent plus de 12 000 emplois dans la zone d'emploi d'Angers

Les groupes étrangers contrôlent environ 12 100 emplois de la ZE d'Angers, soit 9,8% de l'emploi privé. Les groupes américains emploient plus de 22% de ces 12 100 salariés.

La part des groupes provenant des Pays-Bas et d'Allemagne est également élevée avec pour chaque pays 16% de l'emploi contrôlé par des groupes étrangers. Plus de la moitié des emplois du privé des groupes étrangers implantés sur le territoire angevin est ainsi contrôlée par des entreprises issues de ces 3 pays (54%). Le Royaume-Uni arrive ensuite avec près de 13% des salariés d'entreprises appartenant à des groupes étrangers.

⁹ NDLR : attention, les logiques de dépendance au groupe ne disent pas tout de l'actionariat (cf. Kolmi-Hopen).

Plus de deux emplois sur trois dépendent ainsi de groupes européens (69%, dont Royaume-Uni et Suisse) contre un emploi sur quatre pour le continent américain (25%). Les autres continents sont faiblement représentés, sachant que l'Asie représente à peine 3% des emplois du privé issus de groupes étrangers installés sur la zone d'emploi d'Angers.

LA PLACE DE L'ANJOU DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Aussi partielles qu'elles soient, les données sur les imports / exports font ressortir les principales spécificités sectorielles, les principaux atouts et certaines faiblesses économiques du territoire. Au-delà de la sur-représentation de certains secteurs dans les échanges commerciaux avec l'Anjou – construction automobile, Industries agro-alimentaires (IAA), industrie électronique, équipements électriques, plasturgie – les plus grands établissements angevins, bien souvent industriels, impriment leur marque au territoire avec un poids conséquent dans la balance commerciale.

Une balance commerciale angevine soutenue par le végétal et les IAA, des flux majeurs dans l'industrie des matériels de transport

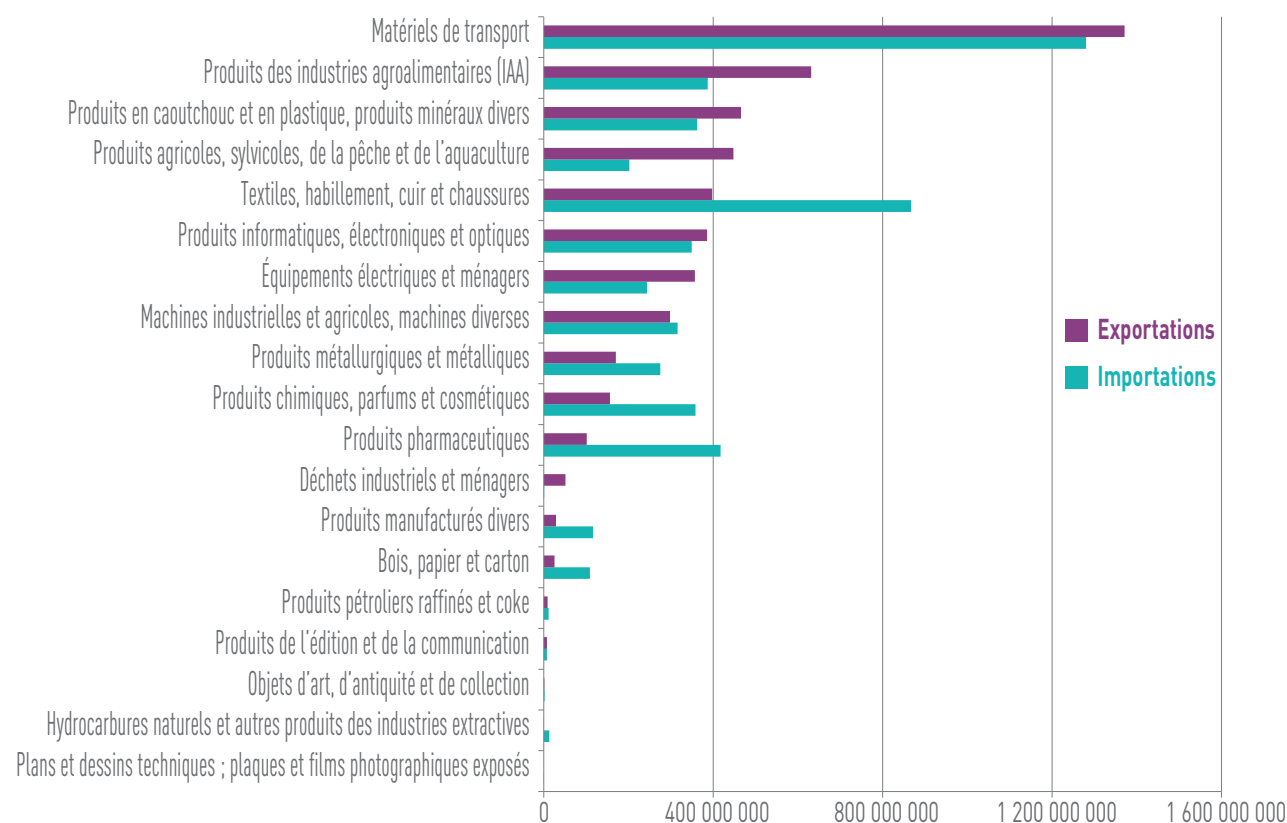
Avec près de **5 milliards d'euros réalisés à l'export**, l'Anjou affiche un solde commercial négatif, à l'instar du reste du pays, avec un déficit de 412 millions d'euros de la balance commerciale départementale.

Le secteur **textile habillement** illustre assez classiquement une partie de ce déficit et explique **plus du tiers du déficit commercial en Maine-et-Loire (36%)**. Viennent ensuite les **produits pharmaceutiques avec leur poids relativement important dans les importations** qui expliquent 24% du déficit commercial, puis les produits chimiques plutôt là en raison de la faiblesse à l'export (16% du déficit commercial de l'Anjou).

A l'inverse, **les produits agricoles (dont végétal et viticulture) ainsi que les industries agro-alimentaires (IAA) expliquent plus de la moitié de l'excédent commercial de l'Anjou (28% chacun)** et représentent respectivement 9 et 13% des exportations.

De manière plus précise, le **Végétal** représente à lui seul 7% des exportations de l'Anjou et le secteur des **Boissons** 4% (ce qui illustre aussi la diversité des IAA de l'Anjou).

Echanges internationaux du Maine-et-Loire en 2018 par grand secteur (par ordre décroissant des exportations, en euros)



Dans le sillage de Scania France, l'un des principaux sites d'assemblage européens du constructeur de poids lourds haut de gamme dont le siège est à Angers, la construction automobile représente à elle seule plus du quart des exportations comme des importations départementales (respectivement 28 et 24%).

Principaux pays partenaires commerciaux à l'export et à l'import (top 10, en euros)

Rang pays export	Top 10 Export - Pays	Exportations	Rang pays import	Top 10 Import - Pays	Importations
1	Allemagne	702 674 290	1	Suède	701 137 798
2	Royaume-Uni	585 893 285	2	Allemagne	639 528 618
3	Espagne	560 946 034	3	Chine	531 186 226
4	Italie	527 604 312	4	Pays-Bas	509 149 335
5	Belgique	299 493 888	5	Italie	433 364 095
6	Pays-Bas	214 221 900	6	Espagne	385 705 280
7	Etats-Unis	187 898 255	7	Pologne	213 424 267
8	Suède	118 872 549	8	Belgique	200 148 563
9	Pologne	108 188 638	9	Royaume-Uni	164 731 463
10	Portugal	103 270 821	10	Tunisie	127 579 367

© Aura – Source : Douanes

D'une certaine manière ces chiffres donnent à voir des logiques de filières d'excellence pour le territoire, où les échanges, entrants comme sortants, sont conséquents et où les importations et exportations s'équilibrent peu ou prou : industrie automobile, industrie électronique, équipements électriques, plasturgie,...

Secteurs expliquant le poids des principaux partenaires dans la balance commerciale de l'Anjou (top 5 ou excédent, et flop 5 ou déficit)

Top 5	Pays	Solde commercial (€)	Balance + (export)	Balance - (import)
+++++	Royaume-Uni	421 161 822	Construction auto, matériel électrique	Produits pharmaceutiques.
++++	Espagne	175 240 754	Construction auto	Équipements auto, aluminium
+++	Belgique	99 345 325	Matériel électrique, construction auto	Produits chimiques
++	Italie	94 240 217	Construction auto	Cuir, bagages et chaussures, équipements auto
+	Etats-Unis	91 579 340	Produits en caoutchouc, produits informatiques	Produits chimiques, produits agricoles
Flop 5	Pays	Solde commercial (€)	Balance + (export)	Balance - (import)
-	Inde	-90 157 505	Produits informatiques, appareils de mesure et horlogerie, machines	Cuir et textile, produits pharmaceutiques
--	Pologne	-105 235 629	Produits en caoutchouc, produits agricoles, outillage et divers produits en métaux, machines	Tabac, produits en caoutchouc, composants électroniques
---	Pays-Bas	-294 927 435	Produits agricoles (végétal), construction auto	Construction et équipements auto., produits agricoles (végétal)
----	Chine	-476 683 466	Matériel électrique, produits en cuir, produits agricoles, produits en caoutchouc	Textiles, habillement, cuir et chaussures
-----	Suède	-582 265 249	Matériel électrique	Construction et équipements auto

© Aura – Source : Douanes

Le cas particulier des grandes entreprises et filières d'excellence dans les échanges commerciaux

La zone d'emploi d'Angers compte **264 entreprises qui déclarent exporter vers l'étranger pour plus de 50 000 euros de leur chiffre d'affaires** (seuil minimum retenu ici¹⁰. Parmi celles-ci, on retrouve une **sur-représentation des secteurs des IAA et du Végétal (semences notamment)**, mais aussi de **l'industrie** en général avec en premier lieu de grandes entreprises locales comme **Scania** (constructeur PL) et **Evolis** (fabrication d'imprimantes à cartes). Malgré leur forte présence, ces entreprises industrielles opèrent dans des secteurs assez variés, et notamment :

- Autour des IAA et du Végétal (directement ou indirectement), Igreca (solutions ovoproduits), Bejo production (semences potagères), Select fruit (producteur de pommes), Pasquier (viennoiseries), Hortival (plants potagers), Aviagen (sélection avicole), DLF (semences de gazon), ou Richel (structures métalliques et serres agricoles), et STIF (fabrication de pièce et machines notamment pour les IAA),...
- Dans les équipements électriques et matériaux avancés avec Warner Electric (freins pour machines et transport), Constellium (produits de pointe en aluminium, pour l'aéronautique et spatial notamment), Mersen (spécialités électriques et des matériaux avancés), Allia (conception et fabrication de machines industrielles), etc.
- ou encore dans la plasturgie avec Coexpan, Carpenter, et Plasti Temple.

Principaux établissements angevins par ordre décroissant de CA à l'export (en milliers d'euros)

Rang	Nom de l'entreprise	CA export (kEUR)	Exportation (% CA)
1	SCANIA PRODUCTION ANGERS SAS	84 961	99%
2	EVOLIS	61 380	68%
3	HENDRIX GENETICS TURKEYS FRANCE	59 811	53%
4	IGRECA	44 828	47%
5	SCANIA FRANCE	35 572	4%
6	RICHEL EQUIPEMENT	33 638	79%
7	WARNER ELECTRIC EUROPE SAS	33 588	85%
8	CONSTELLIUM MONTREUIL JUIGNE	27 555	48%
9	BEJO PRODUCTION	26 377	99%
10	SELECT FRUIT	18 436	93%

© Aura – Source : Diane+, BvD 2020

Zoom : le secteur des boissons et le cas Cointreau à Angers

Entreprise emblématique du tissu industriel angevin et boisson reconnue dans le monde entier, l'établissement de Saint-Barthélemy-d'Anjou n'arrive qu'à la 61^e position des principaux exportateurs locaux (2,5 M€ de CA à l'export) ! Les exportations de l'établissement de production angevin sont très certainement consolidées à l'échelle du groupe Rémy Cointreau basé à Paris (holding avec 541 M€ de CA à l'export soit 81% du CA du groupe hors de France !).

Les données à l'export des entreprises (source Diane) ne suffisent pas à donner une vision précise pour tous les secteurs. En revanche on peut se tourner vers les données départementales des Douanes pour mieux mesurer le poids du secteur des Boissons, spécifiques en Anjou. En Anjou, les exports de Boissons représentent « seulement » 186 M€, dont 113 M€ pour les boissons alcoolisées distillées – pour lesquelles Cointreau est vraisemblablement le principal acteur – et près de 64 M€ pour le vin de raisin – où les acteurs sont là très nombreux à l'échelle du département. Mais ce secteur équivaut surtout à lui seul à 1/5 de l'excédent commercial départemental !

Finalement, à l'instar des principaux enseignements relatifs aux filiales et têtes de groupes à l'étranger, l'analyse des principales entreprises exportatrices fait sensiblement ressortir les mêmes spécificités sectorielles pour Angers. Autrement dit, certaines entreprises, par leur haut niveau de rayonnement ou d'internationalisation, impriment leur marque au territoire angevin et fondent le terreau de quelques spécificités sectorielles reconnues jusqu'à l'étranger : IAA (dont vins et spiritueux) et Végétal spécialisé, industrie automobile, équipements électriques et électroniques...

¹⁰ Ces données ne sont pas exhaustives car les exportations de certains établissements locaux sont comptabilisées pour tout ou partie à l'adresse du siège – souvent parisien – comme c'est par exemple le cas pour Valeo ou Cointreau.

LES ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

• PRÈS DE 3 000 HECTARES DE FONCIER D'ACTIVITÉS DANS LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS

• RYTHME DE COMMERCIALISATION, DISPONIBILITÉS ET PERSPECTIVES

• PERSPECTIVES ET ANTICIPATION DES BESOINS EN FONCIER ÉCONOMIQUE



LES ESPACES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Cette partie traite de l'état et de l'évolution du foncier à vocation économique, principalement dans les zones d'activités économiques des EPCI du Pôle métropolitain Loire Angers.

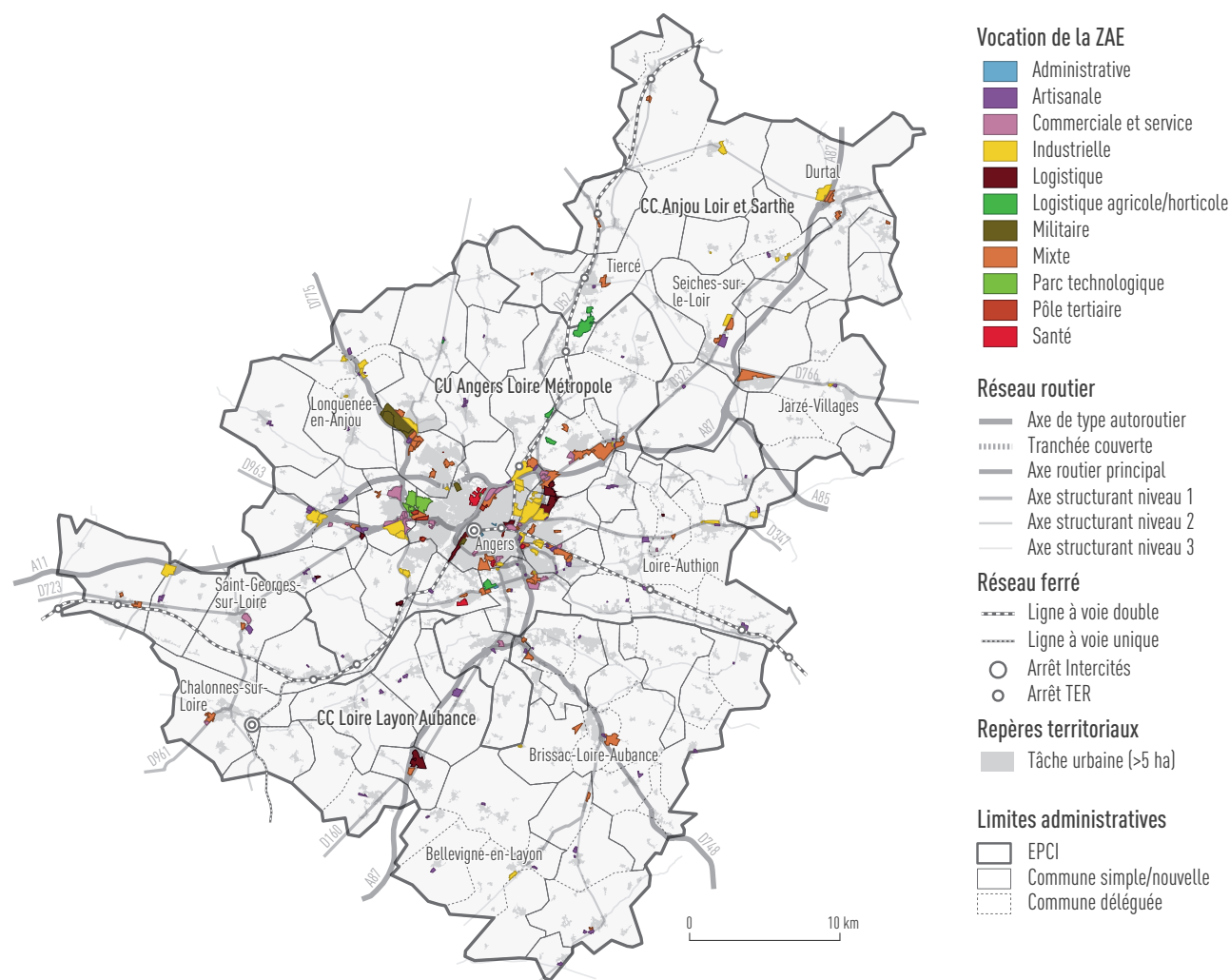
Ces analyses s'appuient sur les données transmises chaque année par tous les EPCI du département de Maine-et-Loire, qui alimentent l'Observatoire des Zones d'Activités du Maine-et-Loire de la DDT 49. Ces informations sont disponibles sur le site internet de l'Aura via l'Atlas des espaces d'activités :

<https://www.aurangevine.org/ressources/outils/atlas-espaces-dactivites/>

PRÈS DE 3 000 HECTARES DE FONCIER D'ACTIVITÉS DANS LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS

Au 1^{er} janvier 2020 le Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA), constitué des CC Anjou Loir et Sarthe, CC Loire Layon Aubance, et de la CU Angers Loire Métropole, disposait de près de 3 000 ha de surfaces utiles pour accueillir des entreprises dans des espaces pleinement dédiés.

Les espaces d'activités économiques du Pôle métropolitain Loire Angers selon leur vocation économique principale



En matière de consommation d'espace, elles occupent près de 3 680 ha sur l'ensemble du PMLA si on y ajoute les surfaces non cessibles – c'est-à-dire les espaces verts, les voiries, les bassins de rétention, etc. internes à ces zones – dont 170 ha de zones agricoles / horticoles.

Plus des trois-quarts des 65 communes du PMLA disposent d'une zone d'activité et plus de la moitié des communes propose actuellement des terrains disponibles (56% des communes avec une zone en cours de commercialisation, voir infra).

Trois quart des espaces d'activités du PMLA situés sur ALM

Le foncier à vocation économique sur **Angers Loire Métropole représente presque les trois-quarts des espaces d'activités du PMLA** (74% tous types d'espaces confondus)¹¹.

Espaces d'activités économiques du PMLA par EPCI

dont autres espaces d'activités particuliers*

EPCI	Surface brute totale	Surface utile	Surface totale	Surface utile
CC Anjou Loir et Sarthe	509	391	140	129
CC Loire Layon Aubance	461	369	9	7
CU Angers Loire Métropole	2 708	2 131	874	694
Total PMLA	3 678	2 892	1 022	831

© Aura – Source : Aura, EPCI

*Des espaces d'activités faisant l'objet d'une gestion particulière

Un peu plus du quart de ces espaces relève de modes de gestion particuliers et échappent notamment à la gestion publique locale.

Il s'agit par exemple de grandes emprises publiques dans ou autour d'Angers, comme l'ETAS, le CHU, le MIN, la Cité administrative, les emprises SNCF, etc. On compte aussi de nombreuses zones d'activités à la gestion privée, plus ou moins grandes, certaines étant circonscrites autour d'une grande entreprise dont l'ancrage est (ou était) souvent historique : les Ardoisières à Trélazé, Laiterie Tessier à Cornillé-les-Caves, les Magasins généraux à Montrejeau, Pomanjou à Saint-Sylvain, etc.

Parmi ces espaces, on distingue également les deux zones agricoles / horticoles relevant d'une gestion communautaire mais par définition réservées à l'activité horticole (serres, etc.) : la Croix de Bois à Brain-sur-l'Authion (commune de Loire-Authion, environ 10 ha) et surtout la zone horticole du Rocher (> 100 ha) entre Tiercé, Soucelles (commune de Rives-du-Loir-en-Anjou) et Briollay.

Globalement ces espaces d'activités économiques particuliers sont fortement concentrés sur ALM et les disponibilités sont quasi nulles en dehors de la zone horticole du Rocher.

C'est donc sur les zones d'activités économiques pour lesquelles les collectivités locales sont compétentes que nous nous concentrerons ensuite.

Vocation économique principale des ZAE et diversité des espaces

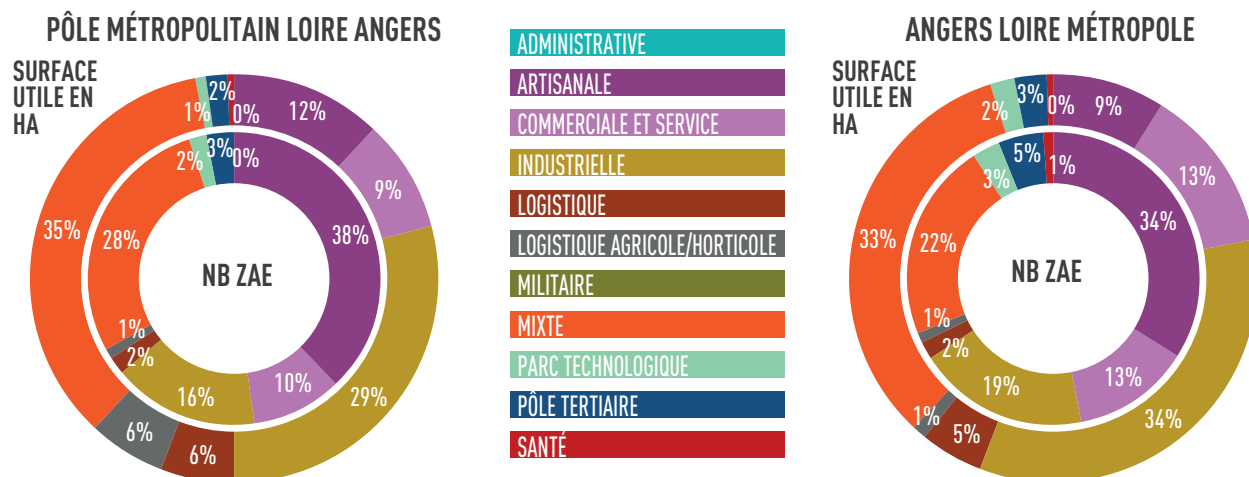
Les principaux axes routiers, et en particulier l'A11 et l'A87, ainsi que la Maine qui traverse Angers dans une diagonale nord-est / sud-ouest, structurent la concentration des espaces d'activités économiques sur le territoire angevin (voir carte p42).

La vocation artisanale est la plus représentée parmi l'ensemble des vocations économiques auxquelles on peut majoritairement rattacher chacun des espaces d'activités (34% des zones d'ALM et 38% pour le PMLA). Mais ce sont souvent de petites zones d'activités puisqu'elles ne représentent que 9% des surfaces (12% sur le PMLA).

En matière de surfaces, **les zones industrielles (34%) et mixtes (33%) représentent plus de la moitié des ZAE d'Angers Loire Métropole sous gestion publique** (et respectivement 29 et 35% sur le PMLA, cf. diagramme).

¹¹ Rappelons qu'à titre indicatif, la CU d'Angers Loire Métropole représente 77,8% de la population et 85,8% de l'emploi du Pôle métropolitain Loire Angers.

Répartition des ZAE d'ALM et du PMLA en nombre et en surface (en ha) selon leur vocation économique principale*



* hors autres espaces d'activités échappant à la gestion publique locale

© Aura – Source : Aura, EPCI

Densité d'emploi dans les zones d'activités

La géolocalisation de l'emploi n'est pas possible avec les données disponibles de l'appareil statistique français. On peut en revanche tenter de l'estimer en croisant plusieurs approches et sources.

A partir des travaux de l'Aura pour le SCoT, on estime que les zones d'activités économiques du PMLA concentrent environ 40% des emplois salariés du territoire, soit plus ou moins 60% des emplois du privé localisés en dehors (dans le tissu urbain diffus). Pour ALM cela représente 40 à 50 000 salariés.

Si la densité d'emploi dans les ZAE est variable d'un territoire à l'autre, et en fonction d'autres critères (vocation économique de la ZAE, ancienneté, etc.), à titre indicatif on estime la moyenne pour ALM à 33 emplois par hectare.

RYTHME DE COMMERCIALISATION, DISPONIBILITÉS ET PERSPECTIVES

259 ha de surfaces disponibles dans le PMLA, 129 ha sur Angers Loire Métropole

Les EPCI du Pôle métropolitain Loire Angers, les CC Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance, et la CU Angers Loire Métropole, proposaient au 1^{er} janvier 2020 259 ha disponibles à la vente dédiés à l'accueil d'entreprises, tous types de zones confondus¹².

Tous types d'espaces confondus pour le foncier à vocation économique sous maîtrise publique, Angers Loire Métropole dispose ainsi de la moitié des surfaces encore disponibles sur le territoire du PMLA avec 129 ha (soit 50% du stock disponible), Anjou Loir et Sarthe de près du tiers du stock disponible (29%, en incluant le Parc d'activités d'Angers-Marcé) et Loire Layon Aubance d'environ 20% des disponibilités.

Répartition des surfaces et disponibilités des ZAE du PMLA par EPCI au 01.01.2020 (zones sous gestion publique locale et hors zones horticoles)

(en ha)	Surface totale		Surface utile		Surface vendue		Surface disponible		Taux de disponibilité
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	
CC Anjou Loir et Sarthe	369,7	14%	262,1	13%	179,8	10%	74,7	29%	28%
CC Loire Layon Aubance	452,3	17%	362,6	18%	269	15%	55,1	21%	15%
CU Angers Loire Métropole	1 833,40	69%	1 436,40	70%	1 290,50	74%	129,1	50%	9%
Total PMLA	2 655,30	100%	2 061,10	100%	1 739,30	100%	258,8	100%	13%

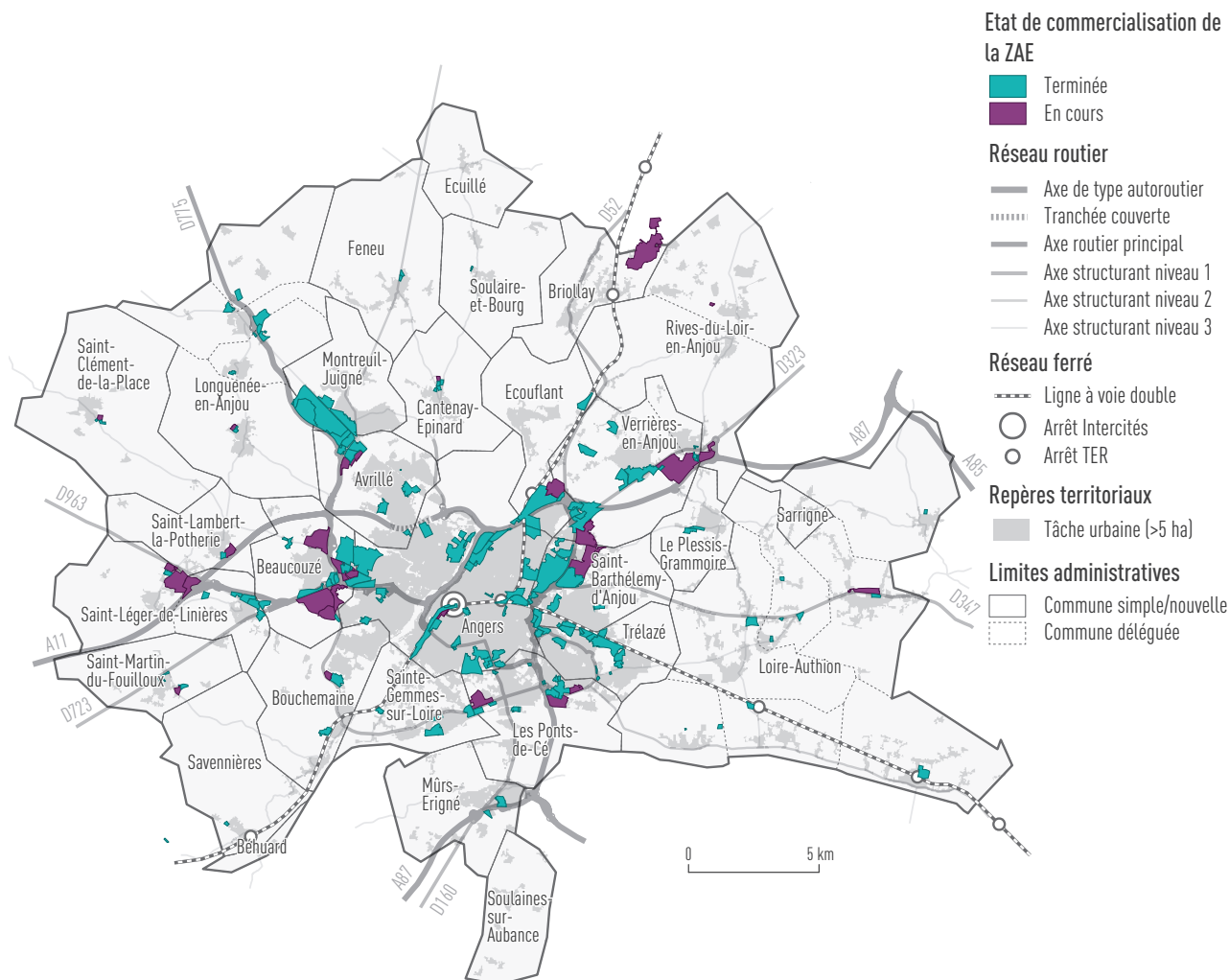
© Aura – Source : Aura, EPCI

¹² Hors espaces d'activités particuliers échappant à la gestion publique locale (CHU, ETAS, etc. et zones privées) ainsi que les zones horticoles.

Seulement 9% des surfaces en zones d'activités économiques de l'agglomération, pour lesquelles les collectivités locales ont la main, étaient encore commercialisables début 2020 sur ALM.

Les surfaces encore disponibles en 2020 et susceptibles d'accueillir des entreprises sur ALM (en bleu sur la carte ci-dessous) se concentrent principalement autour de l'A11, à l'ouest et au nord-est d'Angers.

Les espaces d'activités économiques d'Angers Loire Métropole selon leur état de commercialisation (en cours ou terminés)



© Aura – Source : AURA - 01/01/2020

Sur les 53 communes qui disposent d'une ZAE au sein du PMLA, 32 d'entre elles proposent encore des terrains à la vente, dont très exactement la moitié situées sur ALM.

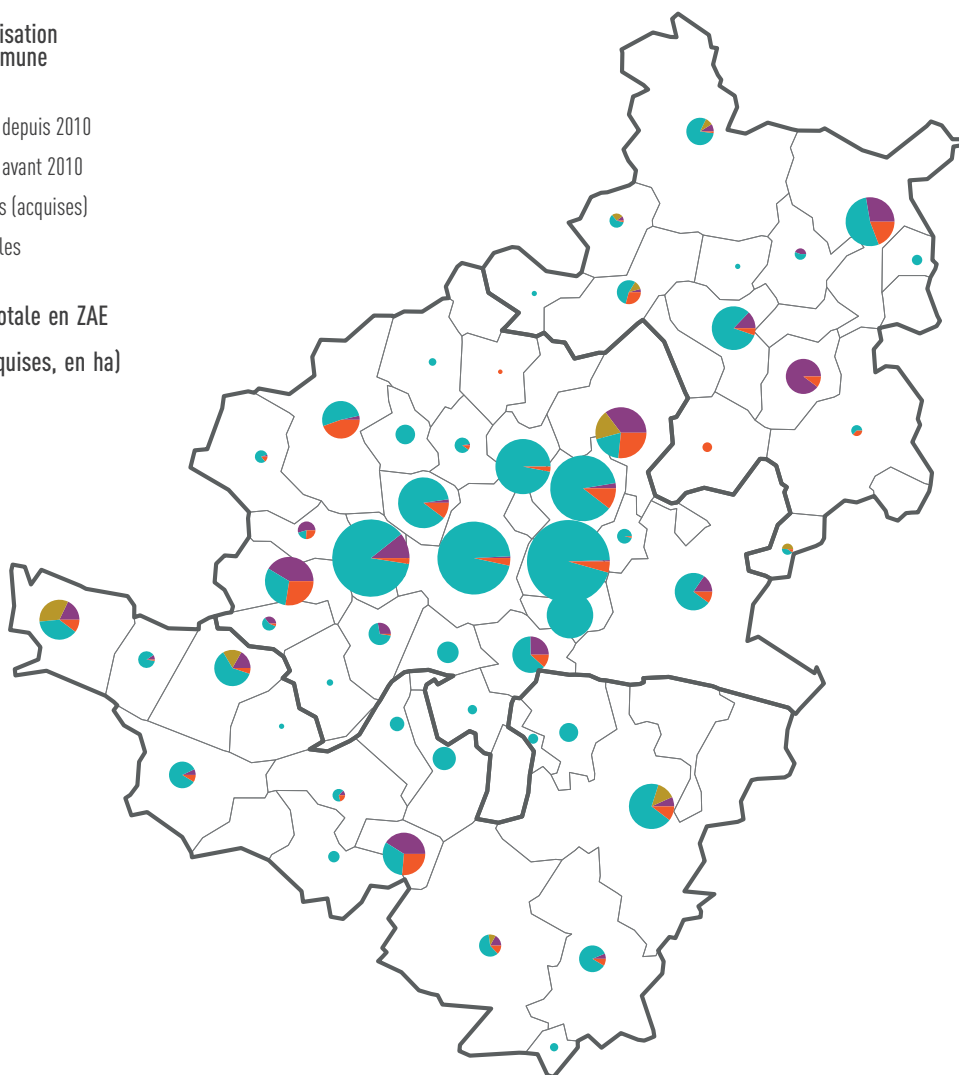
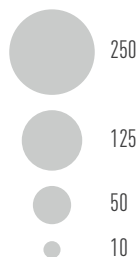
Parmi ces communes seules six disposent de capacités d'accueil supérieures à 5 ha et concentrent aujourd'hui près de 90% des surfaces disponibles de l'agglomération : Saint-Léger-de-Linières (avec l'Atlantique), Rives-du-Loir-en-Anjou (avec l'Océane), Beaucouzé et les Ponts-de-Cé¹³, Loire-Authion, et Saint-Lambert-la-Potherie.

Etat de commercialisation des zones d'activités du PMLA par commune au 01/01/2019

Etat de commercialisation
des ZAE sur la commune
(surfaces en ha)

- Surfaces vendues depuis 2010
- Surfaces vendues avant 2010
- Réserves foncières (acquises)
- Surfaces disponibles

Surface équipée totale en ZAE
par commune
(dont réserves acquises, en ha)



© Aura – Source : Aura, EPCI, Observatoire des ZAE - DDT 49

Un niveau de commercialisation du foncier économique qui reste assez élevé

Les surfaces disponibles au 1er janvier 2020 sont le résultat des ventes de terrains des années précédentes. Après quatre années moroses (2013-2016) pour la commercialisation de foncier d'activité, les ventes sont de nouveau orientées à la hausse et au-dessus de la moyenne pour le PMLA depuis 2017 (20 ha cédés chaque année en moyenne sur le PMLA sur les 7 dernières années, et 11,2 ha/an sur ALM).

En effet, **27,4 ha de foncier de première main auraient été cédés dans les zones d'activités du Pôle métropolitain Loire Angers en 2019**, contre 34,5 ha en 2018. **Angers Loire Métropole représente plus des 3/4 des ventes du PMLA avec 23,4 ha cédés** en 2019 contre seulement 3 ha l'année précédente.

Les résultats de l'année 2019 ne sont pas forcément représentatifs sur ALM car plusieurs projets d'envergure annoncés dès 2018 ne se sont concrétisés qu'en 2019. Cela vaut aussi pour les deux autres communautés de communes d'Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance, aux trajectoires inverses, pour qui on peut également rapprocher les ventes des années 2018 et 2019.

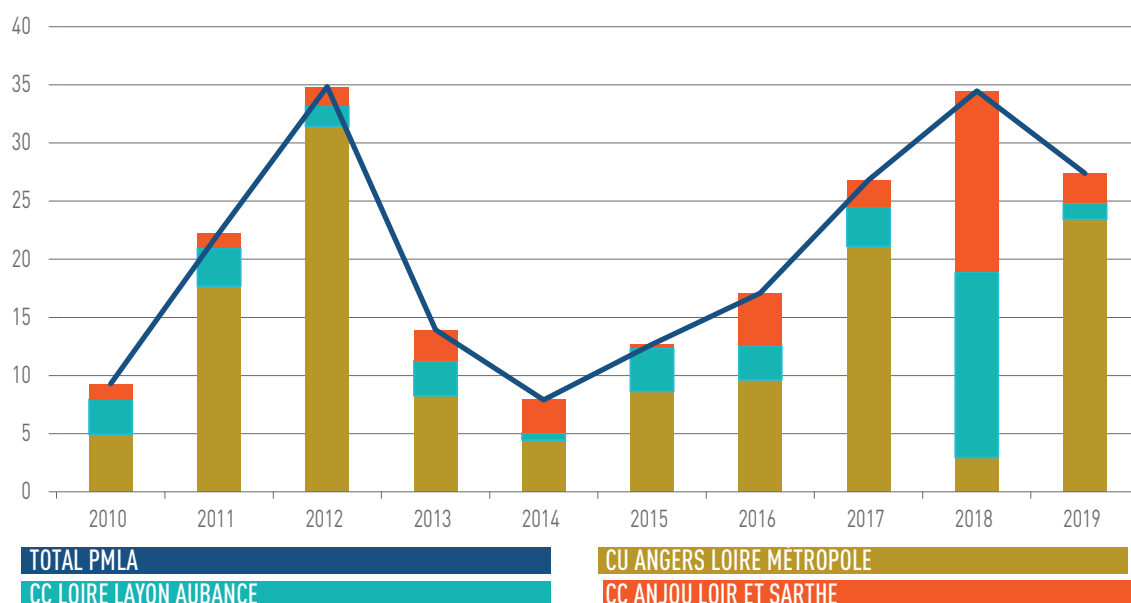
Depuis 2017, le dynamisme du foncier économique angevin est clairement tiré par la vente de très grandes parcelles, en l'occurrence principalement à destination de nouvelles plateformes logistiques.

Ce phénomène déforme d'ailleurs la lecture du niveau de commercialisation dans les communautés de communes Loire Layon Aubance et Anjou Loir et Sarthe puisqu'à lui seul, un seul projet représente quasiment l'intégralité des ventes annuelles sur chacun de ces territoires (pour une quinzaine d'hectares chacun en 2018).

Angers Loire Métropole pèse ainsi moins lourd dans les ventes annuelles moyennes du PMLA, sous l'effet de quelques cessions de grandes parcelles ces dernières années.

¹³ Pour ces deux communes une part majoritaire des surfaces disponibles est située dans les zones commerciales de Moulin Marcille aux Ponts-de-Cé et du Buisson (l'Atoll) à Beaucozéd, dont une partie doit d'ailleurs changer de destination pour accueillir d'autres types d'entreprises.

Rythme de commercialisation annuelle du foncier en ZAE pour chaque EPCI du PMLA entre 2010 et 2019

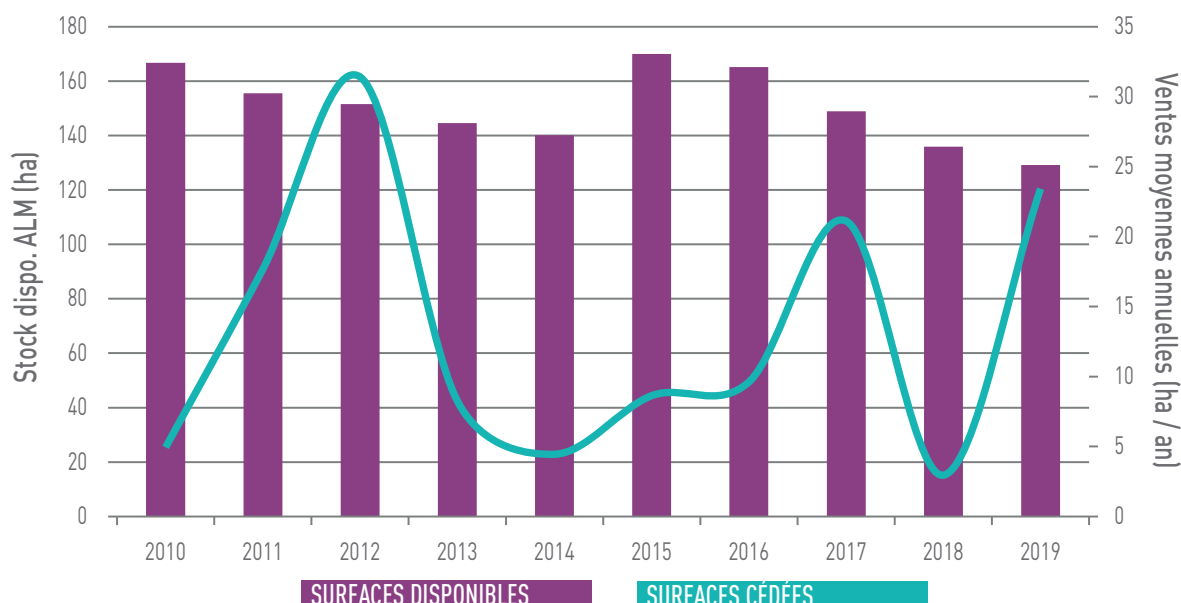


© Aura – Source : Aura, EPCI, Observatoire des ZAE - DDT 49

Des disponibilités foncières qui continuent de se réduire lentement

Le niveau de stock sur ALM n'a jamais été aussi faible (129 ha au total) et équivaut à moins de 10 années de surfaces disponibles, au rythme de commercialisation moyen actuel (13,2 ha / an sur 10 ans).

Evolution des stocks disponibles et ventes annuelles sur ALM depuis 2010



© Aura – Source : Aura, EPCI, Observatoire des ZAE - DDT 49

PERSPECTIVES ET ANTICIPATION DES BESOINS EN FONCIER ÉCONOMIQUE

Le rapport moyen entre l'offre et la demande donne une perception plus précise des besoins en foncier économique à anticiper. Compte tenu des surfaces disponibles aujourd'hui et du rythme actuel moyen de commercialisation sur les huit dernières années, le PMLA dispose de l'équivalent de 19 années de stock.

L'élargissement du périmètre du Pôle métropolitain Loire Angers a permis de desserrer le stock avec de nouvelles surfaces disponibles.

Cette moyenne globale à l'échelle du territoire du SCoT masque des différences importantes entre EPCI, Angers Loire Métropole disposant de 10 années de stock, contre respectivement 43 années pour Loire Layon Aubance et 54 années pour Anjou Loir et Sarthe (en incluant les réserves non équipées).

Principaux ratios et projections de stocks disponibles, tous types d'espaces confondus (zones sous gestion publique locale et hors zones horticoles)

(en ha)	Surface utile	Surfaces moy. vendues / an 2010-2019	Surfaces disponibles	Réserve foncière (acquises)	Taux d'occupation	Nb année stock dispo**
CC Anjou Loir et Sarthe*	262,1	3,5	74,7	8,6	72%	21 (24)
CC Loire Layon Aubance	362,6	3,9	55,1	36,9	85%	14 (23)
CU Angers Loire Métropole	1 436,4	13,2	129,1	16,8	91%	10 (11)
Total PMLA	2 061,1	20,7	258,8	62,3	87%	13 (16)

© Aura – Source : Aura, EPCI, Observatoire des ZAE - DDT 49

*Dont PA Angers-Marcé

**Note de lecture : entre parenthèse le nombre d'années de stocks disponibles en incluant les réserves foncières acquises

Un enjeu particulier sur les grandes parcelles au sein des ZAE ?

Au-delà du volume global de foncier disponible, le type de terrain a également son importance dans les choix d'implantation, pour que l'offre rencontre la demande (localisation, taille et forme de la parcelle, environnement économique, services à proximité, etc.). Le besoin en grandes parcelles, s'il reste moins fréquent car il représente un nombre réduit de projets, correspond pour autant à d'importantes surfaces à identifier.

Quelques tendances fortes illustrent la tension sur les grandes parcelles d'un seul tenant :

- le foncier le plus attractif est souvent par définition le plus ancien, le plus central et le moins disponible, exerçant une sorte d'effet centrifuge sur l'offre nouvelle ;
- la plupart des territoires métropolitains sont aujourd'hui concernés par une pénurie plus ou moins prononcée de foncier économique (variable selon le type d'offre) ;
- une nécessaire économie de foncier à mettre en regard des enjeux de préservation des terres agricoles et naturelles, de la biodiversité, et de l'objectif annoncé de Zéro artificialisation nette (ZAN)¹⁴ ;
- des activités prioritairement orientées vers les ZAE dès lors qu'elles n'ont pas leur place en ville (dans le tissu urbain)...
- et des besoins accrus sur des projets plus consommateurs d'espaces dans un contexte de réindustrialisation des territoires post-Covid (Territoires d'industrie, Plan France Relance, etc.) mais aussi des chaînes logistiques réinterrogées.

Parmi les 50 zones en cours de commercialisation au 1^{er} janvier 2020 sur l'ensemble du Pôle métropolitain Loire Angers, on dénombre encore 13 zones d'activités économiques qui disposent de plus de 5 ha de foncier disponible (dont 6 sur Angers Loire Métropole). Et **six ZAE du PMLA disposent de plus de 10 ha encore disponibles¹⁵ (dont 3 sur ALM, sans compter le PA Angers-Marcé)** : le Parc d'activités Angers-Marcé (37,8 ha), l'Océane à Verrières-en-Anjou (30,9 ha), l'Atlantique à St-Léger-des-Bois / St-Jean de Linières (28,9 ha), l'Anjou Actiparc du Layon à Beaulieu-sur-Layon (25 ha), l'Anjou Actiparc Les Portes de l'Anjou à Durtal (17,8 ha) et le Buisson (l'Atoll) à Beaucouzé (15,5 ha).

La situation générale sur le PMLA fait ainsi état :

- 1) D'un niveau de disponibilités foncières équivalent à 10 années de stock sur ALM en incluant les réserves (plus de 90% des surfaces à vocation économique utilisées), soit peu ou prou le temps d'aménagement et d'ouverture d'une nouvelle zone ;
- 2) Plus globalement des niveaux de disponibilité et de commercialisation très hétérogènes entre les EPCI du PMLA, avec un stock un peu plus important dans les communautés de communes mais qui diminue progressivement ;
- 3) Mais paradoxalement très peu de disponibilités foncières de grandes emprises, a fortiori si on tient compte des contraintes de localisation, d'implantation ou de spécificités de certaines zones.

Dans ce domaine, il ne faut pas négliger le potentiel foncier et immobilier en renouvellement urbain dans les zones d'activités. Que ce soit en première ou en seconde main, des surfaces très hétérogènes peuvent être mobilisées, ce qui augmenteraient sensiblement le potentiel foncier à vocation économique. Les premières estimations réalisées par les EPCI et par l'Aura font état de plusieurs dizaines d'hectares potentiellement mobilisables en renouvellement (avec des degrés de mutabilité plus ou moins complexes).

¹⁴ Issu du Plan Biodiversité de juillet 2018, le Gouvernement y fixait un objectif de « zéro artificialisation nette » à terme, et en juillet 2020 la ministre de la Transition Ecologique annonçait un nouvel objectif de division par deux du rythme d'artificialisation des sols à dix ans, posant ainsi un premier jalon.

¹⁵ Sans présager du découpage des lots au sein de chaque ZAE.

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

• ENCORE UN HAUT NIVEAU DE TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ TERTIAIRE ANGEVIN EN 2019

• UN NIVEAU DE TRANSACTIONS TOUJOURS TRÈS SOUTENU SUR LES LOCAUX D'ACTIVITÉS ANGEVINS



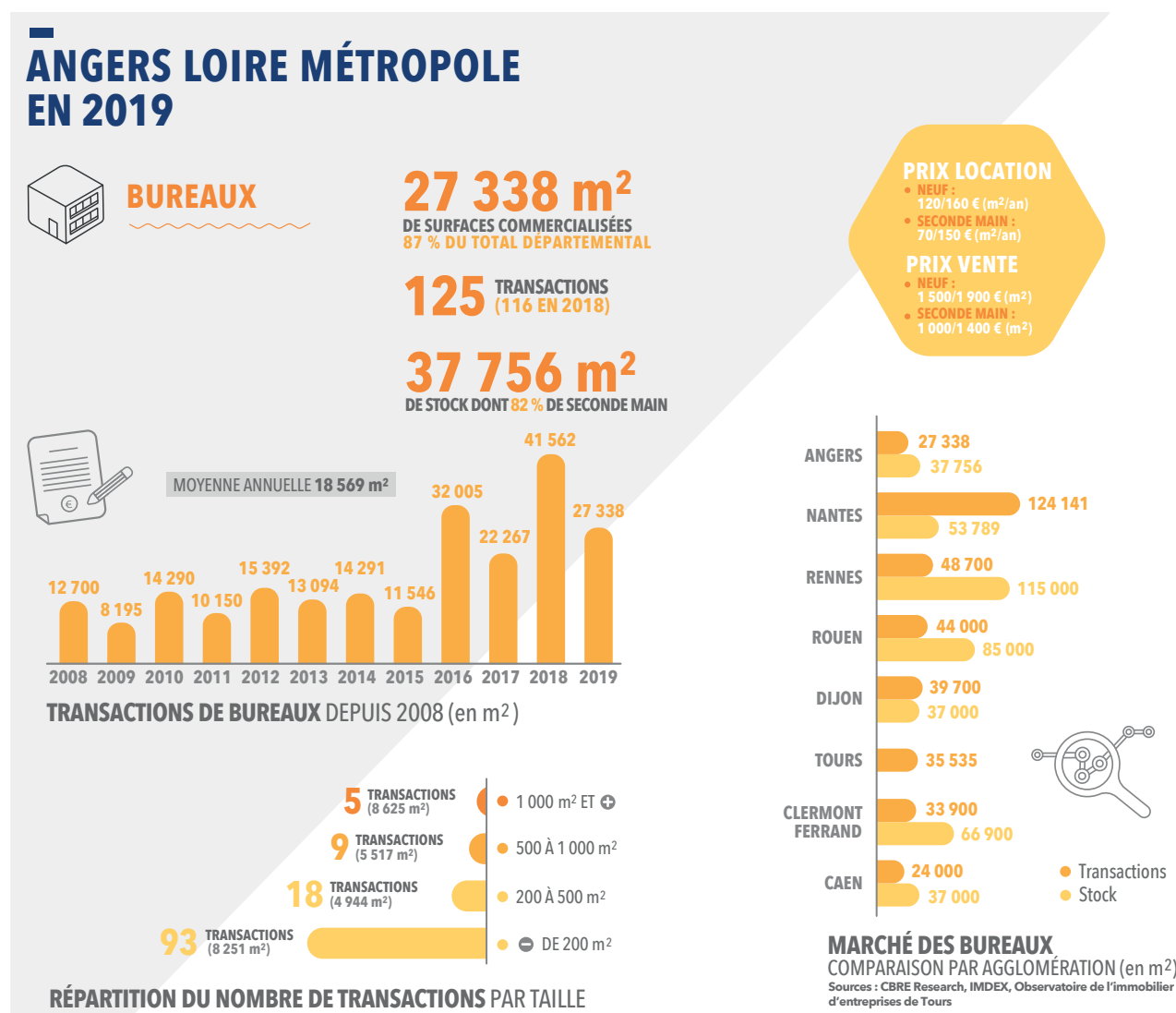
Ce chapitre reprend, pour Angers Loire Métropole, une synthèse des principaux résultats et illustrations de l'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise en Maine-et-Loire publié par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Maine-et-Loire en 2020 et à laquelle l'Aura est associée dans le cadre d'une démarche partenariale.

ENCORE UN HAUT NIVEAU DE TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ TERTIAIRE ANGEVIN EN 2019

Sur Angers Loire Métropole, 27 338 m² de locaux tertiaires ont fait l'objet de transactions immobilières (ventes ou locations) en 2019. Ramené sur une dizaine d'années, le rythme moyen de ces transactions est de 18 569 m². Après une année 2018 record où la barre des 40 000 m² avait été pour la première fois dépassée, 2019 constitue donc un haut niveau de transaction sur un marché angevin dynamique mais de plus en plus tendu sur certains types de biens.

Angers Loire Métropole représente 87% du marché départemental des locaux tertiaires (contre 80% l'an passé). En proportion, les transactions tertiaires inférieures à 200 m² sont largement majoritaires (93 transactions, soit près de 75% de celles-ci). ALM enregistre ainsi 125 transactions en 2019, soit +8% en un an (2018 ayant été marquée par des opérations de grande ampleur avec 6 biens de +1000 m²).

Le marché des bureaux en 2019 sur Angers Loire Métropole : transactions et stock



Source : Observatoire de l'Immobilier d'entreprise (OIE) - édition 2020, CCI, CBRE Research, Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise de l'Agglomération de Tours, IMDEX

Le neuf représente 20% des transactions de bureaux, 8 locaux tertiaires placés sur 10 étant des biens de seconde main.

L'essentiel des transactions de bureaux de l'agglomération concerne la ville d'Angers (98 biens, 14 600 m²) et en particulier le centre-ville (près d'un tiers des transactions d'ALM mais moins d'un quart des surfaces), et dans une moindre mesure les communes de Beaucouzé (6 300 m²) voire Verrières-en-Anjou (3 800 m²).

Au 31/12/2019, le stock de bureaux s'établit désormais à 37 556 m² (contre 44 559 m² en 2018, soit -16% en un an). Parmi ces surfaces, 18% correspondent à des bureaux neufs, et la vacance supérieure à 2 ans correspond à 22% du parc (contre 20% en 2018).

UN NIVEAU DE TRANSACTIONS TOUJOURS TRÈS SOUTENU SUR LES LOCAUX D'ACTIVITÉS ANGEVINS

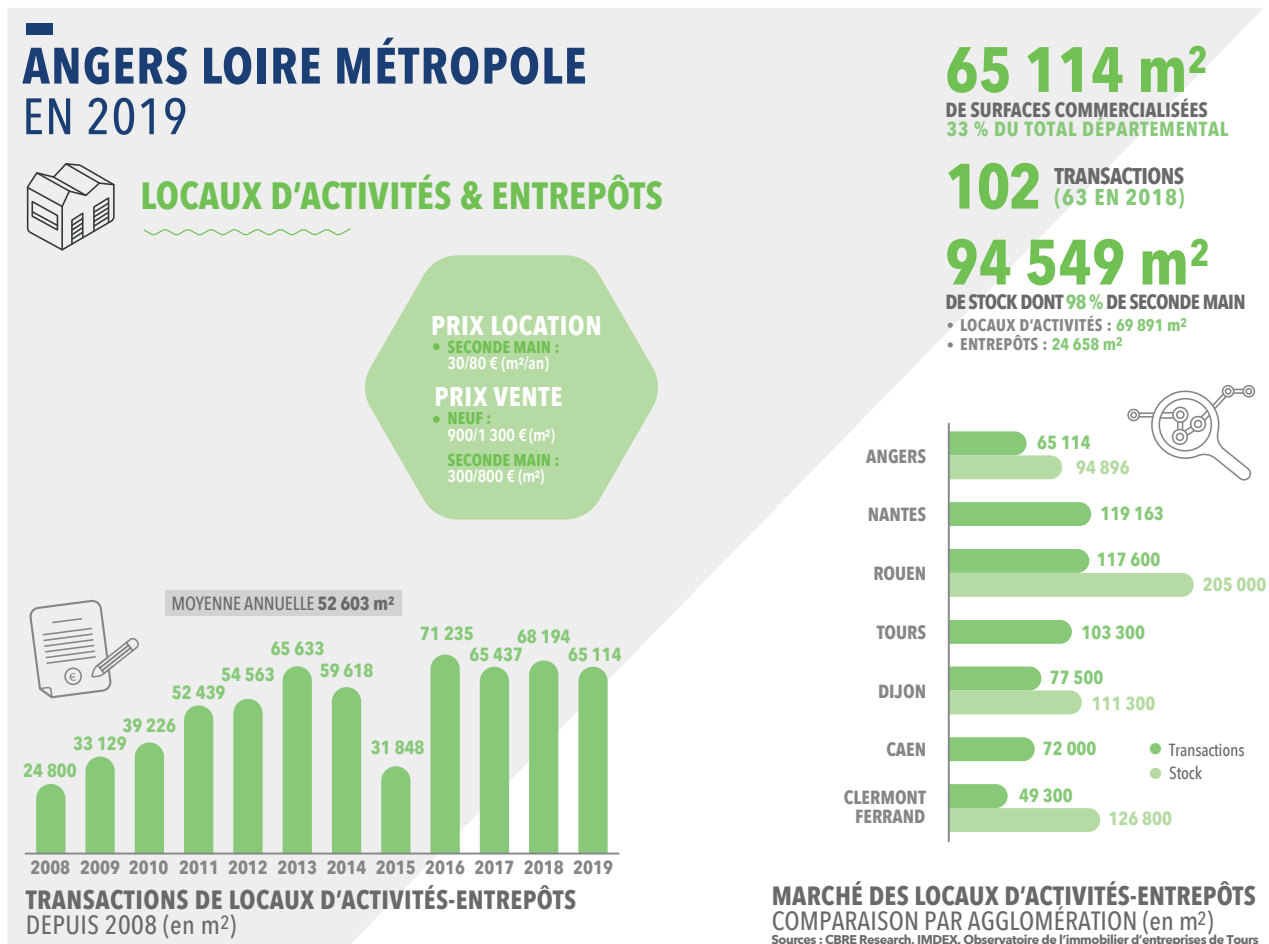
Sur Angers Loire Métropole, 65 114 m² de locaux d'activités et entrepôts ont fait l'objet de transactions immobilières (ventes ou locations) en 2019. Ramené sur une dizaine d'années, le rythme moyen de ces transactions est de 52 603 m². L'année 2019 se place ainsi presque au même niveau que l'an passé et des quatre dernières années, demeurant ainsi à un niveau relativement élevé de transactions.

Surtout, c'est la première fois que le marché des locaux d'activités angevin dépasse la centaine d'opérations enregistrée au cours d'une année (102 transactions contre 63 en 2018). Le marché se partage à parts égales entre location et vente à utilisateur. La seconde main représente 92% des transactions.

En 2019, 4 bâtiments de plus de 3 000 m² ont été commercialisés contre 6 au cours de l'année précédente.

Contrairement au marché de bureaux, la ville d'Angers ne représente que 17% des surfaces (et 34% des biens) alors que les transactions de locaux se concentrent dans d'autres communes de l'agglomération et en particulier en première couronne comme Verrières-en-Anjou (22% des surfaces pour 6% des biens) et Saint-Barthélemy-d'Anjou (20% des surfaces pour 17% des biens).

Le marché des locaux d'activités et entrepôts en 2019 sur Angers Loire Métropole : transactions et stock



Source : Observatoire de l'Immobilier d'entreprise (OIE) - édition 2020, CCI, CBRE Research, Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise de l'Agglomération de Tours, IMDEX

Pour les locaux d'activités et les entrepôts, le stock se tasse encore un peu plus, avec 95 549 m² disponibles sur l'agglomération (-11% en un an), et est dominé par la seconde main (98% !). La vacance des biens supérieure à 2 ans diminue de nouveau à 11%, alors qu'elle s'établissait encore à 41% en 2017.

Focus sur les comptes-propres de bureaux et locaux d'activités

Un compte-propre est un local construit à l'initiative d'un promoteur, un opérateur privé ou public, pour sa propre utilisation et qui ne passe pas par un réseau de commercialisation ; cette notion peut être élargie à celle de « clés en main » si l'opération est réalisée pour le compte d'autrui.

Ces surfaces viennent s'ajouter aux volumes de transactions précédemment annoncés.

Parmi les principaux chantiers livrés en 2019 sur Angers Loire Métropole en comptes propres, peuvent être cités : les plateformes logistiques Leroy Merlin (42 000 m²) et Giphar (6 500 m²), le centre de préparation de SCANIA (4 200 m²), le centre d'essais d'Atos Bull (1 500 m²), ou encore le nouveau siège avec laboratoires d'Agrauxine (1 400 m²).

En résumé, le marché angevin est resté globalement dynamique en 2019, sur les bureaux comme sur les locaux d'activités et entrepôts, avec davantage de transactions que l'an passé (qui était une année record sur les surfaces grâce à de grands projets) mais sur de plus petites surfaces. Ce sont d'ailleurs ces petites surfaces qui portent le marché local de l'immobilier d'entreprise (219 m² en moyenne pour les bureaux et 638 m² en moyenne pour les locaux), avec davantage d'acquisitions alors que le marché était historiquement tourné vers le locatif.

Alors qu'il était encore relativement conséquent il y a quelques années à peine, le stock de bureaux comme de locaux d'activités s'est considérablement réduit aujourd'hui.

Annexes

• PLUSIEURS SOURCES, PLUSIEURS MESURES DU CHÔMAGE

• SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES ET FILIÈRES STRATÉGIQUES AU SEIN DU PÔLE MÉTROPOLITAIN
LOIRE ANGERS : TABLEAU SYNOPTIQUE

• L'INTERNATIONALISATION DU TISSU ÉCONOMIQUE ANGEVIN : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

• LES ESPACES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : DÉFINITIONS ET DONNÉES COMPLÉMENTAIRES



Définitions du chômage (source Insee)

* **Le chômage** représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

Le recensement de la population de l'Insee permet aussi d'estimer la part de personnes qui se déclarent au chômage dans la population active, ce qu'on peut appeler un indice de chômage.

* **Le taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs en âge de travailler (15-64 ans) avec les actifs de cette classe d'âge.

PLUSIEURS SOURCES, PLUSIEURS MESURES DU CHÔMAGE

- Le nombre de demandeurs d'emploi (DEFM selon différentes catégories)
- Le taux de chômage (localisé) au sens du Bureau International du Travail (BIT)
- La proportion de chômeurs dans la population active au sens du recensement (RP 2014)

Tableau comparatif des différentes sources sur le chômage

	Source	Maille géographique mini	Fréquence / dernière mise à jour	Intérêt	Limites
Taux de chômage localisé au sens du BIT	Insee, Enquête emploi	Zone d'emploi	Trimestrielle / 4T2017	Définition universelle du taux de chômage redressée à l'aide des DEFM inscrits à Pôle emploi	Pas de données infra zone d'emploi
Demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi (DEFM)	Pôle emploi - DARE	Commune	Trimestrielle (et mensuelle) / 4T2017 (Février 2018)	Données détaillées par catégorie et à la commune, et fréquence de mise à jour	Source déclarative Ne tient pas compte de l'effet démographique, l'évolution de la population active
Part de chômeurs dans la population active	Insee, RP (recensement)	Commune	Annuelle / 2014	Données détaillées du nombre de chômeurs et de la population active, y compris par catégorie, à la commune	La proportion de chômeurs au sens du RP diffère de la définition du taux de chômage ; fréquence mise à jour

© Aura – Source : Aura

Tableau récapitulatif des demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A (DEFM A) et ABC (DEFM ABC)* et principales catégories, par commune d'Angers Loire Métropole au 2^{ème} trimestre 2020

Territoire	2 ^e trimestre 2020					Evolution annuelle (%)				
	DEFM A	DEFM ABC	-25TCABC	+50TCABC	CLDTCABC	DEFM A	DEFM ABC	-25TCABC	+50TCABC	CLDTCABC
ANGERS	13 319	19 893	2 925	4 115	9 636	16,10%	5,10%	12,50%	4,70%	5,40%
AVRILLE	736	1 186	161	272	577	15,70%	3,00%	4,50%	-1,80%	2,70%
BEAUCOUZE	203	372	54	93	170	26,90%	6,00%	17,40%	-2,10%	-5,00%
BEHUARD	9	19		9	14	-30,80%	-20,80%	-	-10,00%	0,00%
BOUCHEMAINE	246	417	58	100	204	24,90%	0,00%	13,70%	-17,40%	-10,10%
BRIOLLAY	117	225	24	55	110	18,20%	8,20%	-20,00%	10,00%	-2,70%
CANTENAY-EPINARD	76	141	24	37	65	55,10%	11,90%	26,30%	-9,80%	16,10%
ECOUFLANT	257	435	65	111	221	26,60%	9,60%	20,40%	5,70%	2,30%
ECUILLE	19	38	5	8	20	18,80%	8,60%	#DIV/0!	33,30%	11,10%
FENEU	82	139	24	38	70	30,20%	-1,40%	0,00%	-7,30%	12,90%
LE PLESSIS-GRAMMOIRE	90	176	28	52	94	23,30%	14,30%	3,70%	20,90%	14,60%
LES PONTS-DE-CE	729	1 213	160	291	643	14,80%	3,20%	-10,10%	3,90%	3,70%
LOIRE-AUTHION	658	1 174	160	312	588	29,50%	10,90%	15,90%	6,80%	0,70%
LONGUENEE-EN-ANJOU	215	416	55	111	188	16,80%	3,00%	-15,40%	14,40%	-4,60%
MONTREUIL-JUIGNE	355	637	108	142	327	25,90%	10,60%	24,10%	2,90%	12,40%
MURS-ERIGNE	283	473	77	124	234	23,00%	10,80%	32,80%	13,80%	5,90%
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	206	391	58	102	183	28,80%	6,00%	-9,40%	6,30%	-2,10%
SAINTE-BARTHELEMY-D'ANJOU	564	952	149	240	514	21,30%	6,70%	12,90%	1,70%	6,00%
SAINTE-CLEMENT-DE-LA-PLACE	67	127	19	26	60	24,10%	8,50%	0,00%	30,00%	13,20%
SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE	142	242	29	76	118	20,30%	6,10%	38,10%	-1,30%	-4,80%
SAINTE-LAMBERT-LA-POThERIE	97	170	32	42	91	12,80%	-1,70%	-3,00%	0,00%	-4,20%
SAINTE-LEGER-DE-LINIERES	119	233	26	69	109	11,20%	2,60%	4,00%	-8,00%	-10,70%
SAINTE-MARTIN-DU-FOUILLOUX	49	103	15	37	54	28,90%	9,60%	87,50%	12,10%	17,40%
SARRIGNE	23	60	9	19	28	76,90%	42,90%	12,50%	11,80%	47,40%
SAVENNIERES	52	93	13	19	48	52,90%	-2,10%	18,20%	0,00%	-5,90%
SOULAINES-SUR-AUBANCE	47	74	11	19	30	34,30%	8,80%	0,00%	0,00%	-6,30%
SOULAIRE-ET-BOURG	72	121	17	38	57	46,90%	15,20%	21,40%	15,20%	3,60%
TRELAZE	1 120	1 826	303	416	910	13,80%	4,50%	13,90%	-1,70%	-2,40%
VERRIERES-EN-ANJOU	389	671	96	189	344	28,40%	11,80%	0,00%	11,20%	11,70%
TOTAL CU ALM	20 341	32 017	4 705	7 162	15 707	17,80%	5,60%	11,00%	3,90%	4,10%
C ALS	1 221	2 347	395	617	1 270	23,70%	3,70%	20,10%	-0,20%	1,50%
CC LLA	2 179	4 369	627	1 156	2 286	29,50%	7,60%	17,40%	2,30%	5,90%
PMLA	23 741	38 733	5 729	8 935	19 263	19,10%	5,70%	12,20%	3,40%	4,10%
MAINE-ET-LOIRE	43 711	75 259	11 770	18 249	36 992	23,00%	6,40%	13,90%	3,80%	4,10%

© Aura – Sources : SEE Pôle emploi Pays-de-la-Loire

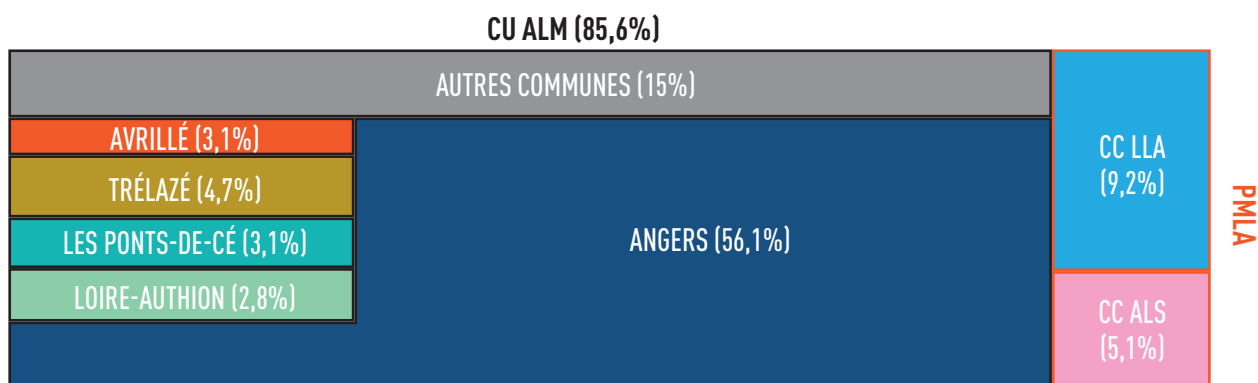
***DEFM de catégories A, B et C :**

Cat. A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Cat. B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Cat. C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

Répartition des demandeurs d'emploi au sein du PMLA (DEFM A au 2^e trim. 2020)



© Aura – Source : SEE Pôle emploi Pays de la Loire

Nombre d'emplois au lieu de travail par territoire : tableaux détaillés (emploi total)

TERRITOIRE	2007	2012	2017	2007-2012		2012-2017	
				variation /an	%/an	variation /an	%/an
CC ANJOU LOIR ET SARTHE	8 883	9 026	8 961	29	0,3%	-13	-0,1%
CC LOIRE LAYON AUBANCE	13 812	14 822	14 872	202	1,4%	10	0,1%
CU ANGERS LOIRE MÉTROPOLE	136 335	137 167	138 551	166	0,1%	277	0,2%
PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS	159 030	161 015	162 385	397	0,2%	274	0,2%
ZONE D'EMPLOI D'ANGERS		187 647	188 698			210	0,1%
MAINE-ET-LOIRE	321 427	324 509	324 015	616	0,2%	-99	0,0%

Les Communes de la CC Anjou Loir et Sarthe	2007	2012	2017	2007-2012		2012-2017	
				variation /an	%/an	variation /an	%/an
BARACE	107	92	113	-3	-3,1%	4	4,3%
LA CHAPELLE-SAINT-LAUD	163	181	67	4	2,2%	-23	-18,0%
CHEFFES	379	473	109	19	4,5%	-73	-25,5%
CORNILLE-LES-CAVES	341	347	422	1	0,3%	15	4,0%
CORZE	1 844	1 892	348	9	0,5%	-309	-28,7%
DURTAL	270	299	1 720	6	2,1%	284	41,9%
ETRICHE	379	377	269	0	-0,1%	-22	-6,5%
JARZE-VILLAGES	485	504	536	4	0,8%	6	1,2%
HUILLE-LEZIGNE	49	63	375	3	5,1%	62	42,9%
MARCE	268	191	135	-15	-6,5%	-11	-6,7%
MONTIGNE-LES-RAIRIES	120	111	42	-2	-1,6%	-14	-17,6%
MONTREUIL-SUR-LOIR	51	46	80	-1	-2,1%	7	11,7%
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	69	80	1 371	2	3,0%	258	76,5%
LES RAIRIES	1 460	1 362	210	-20	-1,4%	-230	-31,2%
SEICHES-SUR-LE-LOIR	1 498	1 681	1 743	37	2,3%	12	0,7%
SERMAISE	40	46	45	1	3,0%	0	-0,8%
TIERCE	1 360	1 281	1 375	-16	-1,2%	19	1,4%
TOTAL CC ALS	8 883	9 026	8 961	29	0,3%	-13	-0,1%

© Aura – Source : Insee RP 2007, 2012, 2017

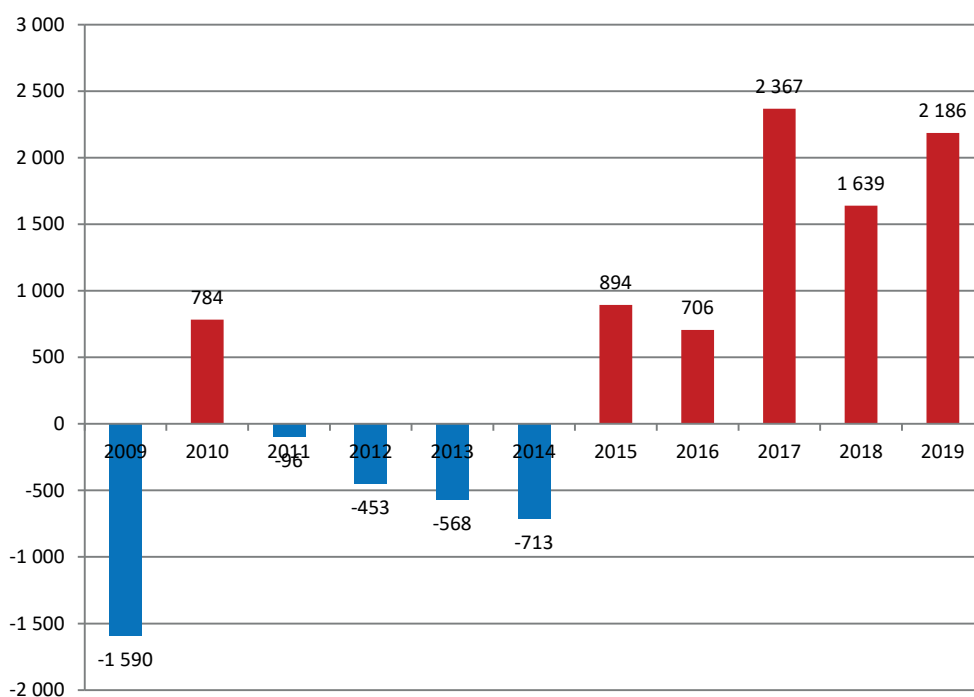
Les Communes de la CU Angers Loire Métropole	2007	2012	2017	2007-2012		2012-2017	
				variation /an	%/an	variation /an	%/an
ANGERS	83 250	81 534	84 336	-343	-0,4%	560	0,7%
AVRILLE	5 232	4 908	4 625	-65	-1,3%	-57	-1,2%
BEAUCOUZE	6 214	7 349	7 445	227	3,4%	19	0,3%
BEHUARD	19	17	19	0	-2,2%	0	2,2%
BOUCHEMAINE	1 085	1 267	1 382	36	3,1%	23	1,8%
BRIOLLAY	270	278	252	2	0,6%	-5	-2,0%
CANTENAY-EPINARD	283	296	323	3	0,9%	5	1,7%
ECOUFLANT	2 669	2 869	3 070	40	1,5%	40	1,4%
ECUILLE	57	73	81	3	5,1%	2	2,1%
FENEU	307	297	334	-2	-0,7%	7	2,4%
LE PLESSIS-GRAMMOIRE	363	419	502	11	2,9%	17	3,7%
LES PONTS-DE-CE	4 643	4 511	4 405	-26	-0,6%	-21	-0,5%
LOIRE-AUTHION	3 271	3 294	3 266	4	0,1%	-6	-0,2%
LONGUENEE-EN-ANJOU	1 589	1 715	1 676	25	1,5%	-8	-0,5%
MONTREUIL-JUIGNE	2 159	1 792	1 844	-73	-3,7%	10	0,6%
MURS-ERIGNE	1 453	1 495	1 451	8	0,6%	-9	-0,6%
RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	926	996	1 022	14	1,5%	5	0,5%
SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU	8 630	8 926	7 871	59	0,7%	-211	-2,5%
SAINT-CLEMENT-DE-LA-PLACE	258	307	270	10	3,6%	-8	-2,6%
SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE	2 751	2 743	2 276	-1	-0,1%	-93	-3,7%
SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE	544	479	472	-13	-2,5%	-1	-0,3%
SAINT-LEGER-DE-LINIERES	722	1 038	983	63	7,5%	-11	-1,1%
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLoux	452	372	355	-16	-3,8%	-3	-0,9%
SARRIGNE	40	44	47	1	2,1%	0	1,1%
SAVENNIERES	243	244	243	0	0,0%	0	-0,1%
SOULAINES-SUR-AUBANCE	91	106	121	3	3,1%	3	2,7%
SOULAIRE-ET-BOURG	127	102	129	-5	-4,3%	5	4,8%
TRELAZE	4 799	5 363	4 932	113	2,2%	-86	-1,7%
VERRIERES-EN-ANJOU	3 890	4 333	4 820	89	2,2%	97	2,2%
TOTAL CU ALM	136 335	137 167	138 551	166	0,1%	277	0,2%

© Aura – Source : Insee RP 2007, 2012, 2017

Les Communes de la CC Loire Layon Aubance	2007	2012	2017	2007-2012		2012-2017	
				variation /an	%/an	variation /an	%/an
AUBIGNE-SUR-LAYON	60	62	61	0	0,7%	0	-0,3%
BEAULIEU-SUR-LAYON	400	495	482	19	4,3%	-3	-0,5%
BELLEVIGNE-EN-LAYON	1 671	1 713	1 723	8	0,5%	2	0,1%
BLAISON-SAINT-SULPICE	151	124	110	-5	-3,9%	-3	-2,4%
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	2 276	2 644	2 831	74	3,0%	37	1,4%
CHALONNES-SUR-LOIRE	2 244	2 252	2 298	2	0,1%	9	0,4%
CHAMPTOCE-SUR-LOIRE	741	888	1 055	29	3,7%	33	3,5%
CHAUDEFONDS-SUR-LAYON	156	160	145	1	0,5%	-3	-1,9%
DENEE	201	182	205	-4	-1,9%	5	2,4%
LA POSSONNIERE	384	434	406	10	2,5%	-6	-1,3%
LES-GARENNES-SUR-LOIRE	920	1 029	919	22	2,3%	-22	-2,2%
MOZE-SUR-LOUET	690	749	718	12	1,7%	-6	-0,8%
ROCHEFORT-SUR-LOIRE	402	468	472	13	3,1%	1	0,2%
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	1 395	1 429	1 366	7	0,5%	-13	-0,9%
SAINT-GERMAIN-DES-PRES	211	257	241	9	4,0%	-3	-1,2%
SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX	17	11	9	-1	-8,4%	0	-3,8%
SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE	357	354	302	-1	-0,2%	-10	-3,1%
TERRANJOU	922	917	943	-1	-0,1%	5	0,6%
VAL-DU-LAYON	614	655	586	8	1,3%	-14	-2,2%
TOTAL CC LLA	13 812	14 822	14 872	202	1,4%	10	0,1%

© Aura – Source : Insee RP 2007, 2012, 2017

Variation des effectifs salariés du privé sur Angers Loire Métropole depuis 2009 (en nb)



**SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES ET FILIÈRES STRATÉGIQUES AU SEIN DU PÔLE MÉTROPOLITAIN
LOIRE ANGERS : TABLEAU SYNOPTIQUE**

		ATOUTS / FACTEURS CLÉS	ALS	ALM	LLA
Filières d'excellence	Végétal	Horticulture, arboriculture, viticulture, semences,... renommée des acteurs privés et institutionnels, ESR et pôle de compétitivité Par extension sa valorisation dans l'industrie agro-alimentaire	●	●	●
	Numérique	Ancrage de l'industrie électrique puis électronique... Aujourd'hui écosystème dynamique (des ETI ¹⁶ aux start-up), de l'internet des objets (IoT) jusqu'aux services informatiques French tech, Cité de l'objet connecté... et ESR (ESEO, ISTIA, IMIE, ...)		●	
	Santé et Silver économie	CHUR et pôle santé privé (et effets d'entraînement sur les start-up) Leadership : ICO et cancérologie, formation par simulation, santé connectée... ESR et projets de recherche (Inter)nationaux / centres de recherche (CENTICH...) Mais aussi spécificités en Santé animale		●	
	Banque Assurances Prévoyance	Pôle tertiaire angevin autour de grandes entreprises (Harmonie Mutuelle, Mutualité Française...) et acteurs institutionnels (Caisse des Dépôts, CNP, Malakoff-Médéric...) Ancrage historique des mutuelles et sièges locaux des banques		●	
	Logistique	Un hub de plus en plus reconnu entre Ile-de-France et façade Atlantique, au croisement de trois autoroutes (A11, A87 et A85) Plusieurs parcs d'activités répondant aux besoins des métiers de la logistique, messagerie et transport ; un cadre favorable avec les services connexes (services des Douanes, éditeurs de logiciels, sociétés de conseil, solutions de conditionnement, etc.) et offre de formation dédiés	●	●	●
Secteurs à potentiel	Sous-traitance industrielle	Nombreuses PMI sur de grands marchés industriels (automobile, aéronautique, naval) et des marchés de niches (luxe notamment) : - Mécanique de précision et usinage. - Machine et équipements. - Travail du bois, menuiserie et agencement intérieur	●	●	●
	Industries culturelles et créatives (ICC)	Des activités créatives qui dépassent les fonctions métropolitaines Une dynamique positive dans une région très dynamique Des spécificités locales : mode et accessoires, arts, culture & spectacle, architecture		●	●
	Economie sociale et solidaire (ESS)	Valeurs sociales et tissu associatif dense (y compris activités d'insertion) Lien aux mutuelles Importance du mécénat	●	●	●
	Tourisme	La Loire Patrimoine mondial de l'UNESCO et Loire à vélo Place de l'eau et qualité paysagère / Vignoble et agri-tourisme Patrimoine historique et labels ESTHUA	●	●	●

© Aura – Source : Aura

¹⁶ ETI : Entreprise de taille intermédiaire

Estimation de l'impact COVID-19 sur l'emploi angevin lors du 1er confinement

La classification des activités selon la nomenclature proposée par l'INSEE ne permet pas une lecture fine des effets sur des secteurs pourtant particulièrement touchés, tels que les secteurs des arts, du spectacle et des activités récréatives par exemple. Une approche complémentaire, plus fine, par secteur économique est proposée sur le graphique suivant, appliquée à Angers Loire Métropole et au département du Maine-et-Loire (hors ALM).

Sur Angers Loire Métropole comme au niveau départemental, environ la moitié des emplois sont considérés comme « résistants » (soit environ 62 000 emplois sur ALM et quasiment 79 000 emplois à l'échelle du département hors ALM). Il faut relativiser ce constat, dans la mesure où une large partie des emplois considérés comme « résistants » sur le département (en dehors d'ALM) sont des emplois qui relèvent de la catégorie Agriculture et Industrie Agro-Alimentaire. Or, si les données nationales font apparaître le secteur de l'agriculture comme « résistant », ce classement ne tient pas compte des spécificités locales angevines, où certaines activités agricoles ont été durement touchées (et plus particulièrement les filières horticole et viticole sur le territoire angevin). Ainsi, certains EPCI ruraux ont pu être plus durement touchés que ce qui apparaît ici. Pour ALM, c'est la part des emplois liés à l'administration (plus de 16 000), à l'enseignement (plus de 14 000), et à la santé (quasiment 21 000) qui représente la grande majorité des emplois jugés « résistants ».

Les activités industrielles (hors agro-alimentaire, moins impacté et l'industrie automobile, plus impactée), le commerce, le transport et les services spécialisés aux entreprises ont été très impactés. En cumulé, ces activités représentent plus de 46 000 emplois sur ALM et environ 66 000 emplois à l'échelle du département hors ALM.

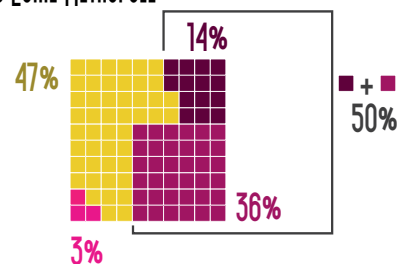
Les activités dites « en première ligne », les plus durement touchées, sont celles liées aux arts, spectacles et activités récréatives, à la construction et à la promotion immobilière, l'hôtellerie-restauration et les cafés, l'industrie automobile ainsi que certains services. Ces activités représentent plus de 18 000 emplois sur ALM et environ 21 000 emplois à l'échelle du département hors ALM.

A l'échelle locale, l'analyse comparative s'est portée de manière plus détaillée sur les emplois des 3 EPCI qui composent le Pôle métropolitain Loire Angers. Quelques différences ressortent, qui trouvent leurs explications dans les particularités économiques des différents territoires. Comme pour le graphique précédent, la lecture des pourcentages d'emplois dits résistants dans le graphique ci-dessous est à prendre avec précaution, dans la mesure où une large partie des emplois considérés comme « résistants » sur les communautés de communes d'Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance sont des emplois qui relèvent de la catégorie Agriculture et Industrie Agro-Alimentaire (environ 40% des emplois résistants dans les 2 cas).

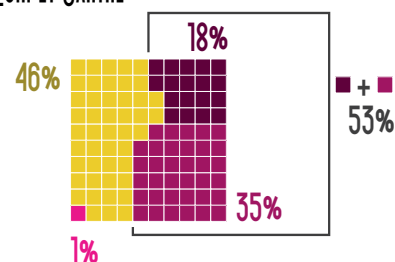
Comme évoqué précédemment, ces activités ont probablement été plus impactées localement que les statistiques locales ne le laissent percevoir. En outre, l'effet d'amortisseur des emplois issus des secteurs de l'administration, de l'enseignement et de la santé y est moins marqué. Angers Loire Métropole présente donc probablement une capacité de résistance légèrement plus importante dans ce contexte.

Estimation du pourcentage d'emplois impactés par EPCI

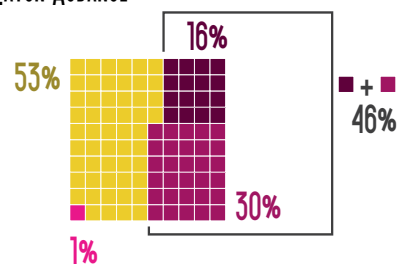
CU ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



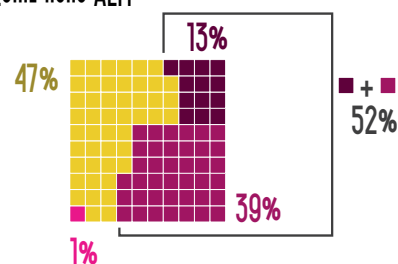
CC ANJOU LOIR ET SARTHE



CC LOIRE LAYON AUBANCE

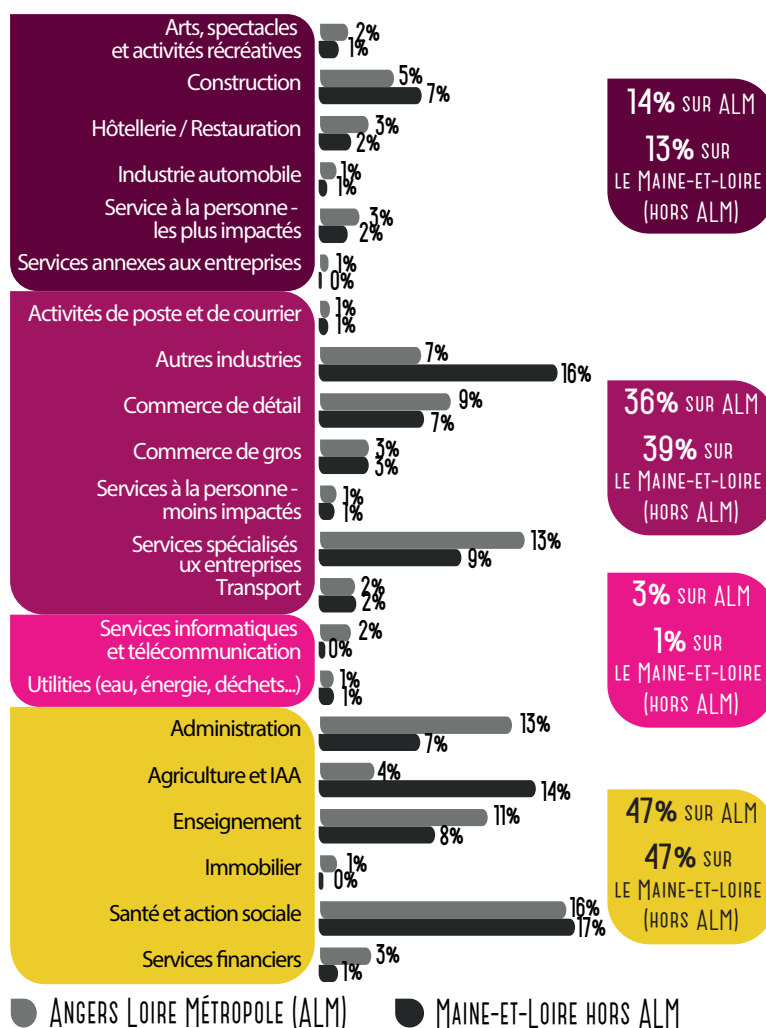


MAINE-ET-LOIRE HORS ALM



- EN PREMIÈRE LIGNE
- TRÈS IMPACTÉ
- IMPACTÉ À LA BAISSSE
- RÉSISTANT

Poids des secteurs économiques plus ou moins impactés sur ALM et le Maine-et-Loire



© Aura, source : INSEE RP, et Acooss-Urssaf - traitement Aura

Pour plus d'information retrouvez l'intégralité de la note sur le site de l'Aura :

<https://www.aurangevine.org/production/publications/vue-detaillee/news/impact-economique-du-covid-19-sur-le-territoire-angevin/>

L'INTERNATIONALISATION DU TISSU ÉCONOMIQUE ANGEVIN : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Sources

Cette étude repose principalement sur le fichier Sirene de l'Insee et les Diane+ du Bureau Van Dijk pour les caractéristiques des établissements, données financières (dont CA à l'export) et liens capitalistiques des entreprises. Les données de la Direction générale des Douanes et Droits indirects ont alimenté l'étude en ce qui concerne les statistiques du commerce extérieur de l'Anjou (import et export départemental).

Les données sur l'emploi du territoire angevin sont issues du croisement des sources Diane, Insee-Sirene, du fichier consulaire de la CCI, de veille interne (presse, web) et parfois recoupées avec les informations sectorielles localisées de l'Urssaf. Certains effectifs ont été redressés en cas de valeurs suspectes.

Définitions

Une **filiale**, aussi appelée société filiale, est une entreprise qui est contrôlée par une autre société dite **société mère**, le terme « contrôle » signifiant que la société mère détient des droits suffisants pour y appliquer ses décisions. En cas de prise de participation mineure, l'entreprise est dite « associée ».

À la différence d'une **succursale**, la filiale dispose d'une indépendance juridique, distincte de la société mère. Ainsi, la filiale peut contrôler elle-même d'autres filiales, et créer ses propres succursales. Une société mère peut avoir plusieurs filiales en cascades et devient dès lors la « **tête de groupe** » de ce groupement d'entreprises, qui contrôle à la fois ses filiales et ses « sous-filiales ».

Une **succursale** est un établissement ne bénéficiant pas de personnalité juridique. Par conséquent, la succursale dépend directement de la société mère et peut être décrite comme un « établissement secondaire ».

Certaines sociétés mères contrôlent des filiales en France (par exemple Technitait Beauvais) et d'autres à l'international (Technitait Bruxelles). À l'inverse, un groupe étranger (Scania Aktiebolag) détient dans certains cas une filiale en France (Scania France) à laquelle sont rattachés tous les établissements français (Scania Fleury-Merogis, Scania Dijon, Scania Vitrolles, etc.).

Les implantations à l'étranger sont notamment motivées par la recherche de ressources (naturelles, travailleurs, etc.) et/ou dans l'objectif d'accéder à une demande locale et de servir les marchés environnants.

LES ESPACES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : DÉFINITIONS ET DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

***Surface brute :** surface totale définie par le périmètre de la zone.

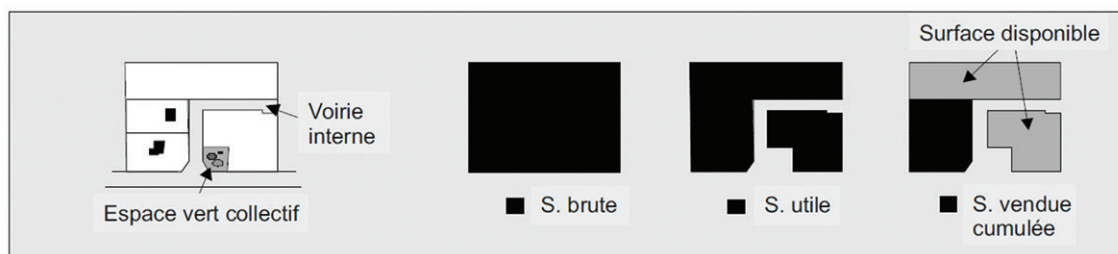
***Surface utile (ou cessible) :** surface destinée à être vendue par l'aménageur pour accueillir des implantations d'activités artisanales, industrielles, d'entrepôts, de bureaux,... La différence entre la surface brute et la surface utile est constituée par l'emprise des équipements publics (voirie,...) les délaissés et les surfaces réservées à d'autres destinations.

***Surface vendue :** partie de la surface utile vendue par l'aménageur ou faisant l'objet d'options.

***Surface disponible :** partie de la surface utile non encore vendue par l'aménageur ni sous option.

On peut distinguer deux niveaux de disponibilité : les surfaces disponibles équipées, c'est-à-dire prêtes à recevoir la construction de l'acquéreur ; les réserves non équipées, l'aménageur ayant acquis ou étant en voie d'acquisition des terrains et les équipements publics sont en projet ou en cours (voirie, réseaux d'assainissement,...).

EXEMPLE :



Liste des principales disponibilités foncières dans les zones d'activités du PMLA au 01.01.2020 (surfaces disponibles > 5 ha, par ordre décroissant, zones sous gestion publique locale, hors zones horticoles)

Nom ZAE	Vocation éco.	Commune	EPCI	Surface Utile (ha)	Surface disp. (ha)
Parc d'activités Angers-Marcé	mixte	MARCE	CC Anjou Loir et Sarthe	42,1	37,8
Océane	mixte	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	CU Angers Loire Métropole	87,6	30,9
L'Atlantique	industrielle	SAINT-LEGER-DE-LINIÈRES	CU Angers Loire Métropole	49,3	28,9
Anjou Actiparc du Layon	logistique	BEAULIEU-SUR-LAYON	CC Loire Layon Aubance	54,1	25,0
ZA Anjou Actiparc Les Portes de l'Anjou	industrielle	DURTAL	CC Anjou Loir et Sarthe	46,5	17,8
Le Buisson - Beaucozé	commerciale et service	BEAUCOUZE	CU Angers Loire Métropole	37,5	15,5
Actiparc Anjou Atlantique	industrielle	CHAMPTOCE-SUR-LOIRE	CC Loire Layon Aubance	43,7	9,8
Moulin Marcille II	commerciale et service	LES PONTS-DE-CE	CU Angers Loire Métropole	19,5	9,2
Parc d'Activités Loire-Authion	industrielle	LOIRE-AUTHION	CU Angers Loire Métropole	13,5	7,4
La Guittière	mixte	SEICHES-SUR-LE-LOIR	CC Anjou Loir et Sarthe	17,9	5,9
La Vilnière	artisanale	SAINT-LAMBERT-LA-POThERIE	CU Angers Loire Métropole	8,5	5,8
Pôle 49	logistique	VERRIÈRES-EN-ANJOU / SAINT-BAR-THELEMY-D'ANJOU	CU Angers Loire Métropole	75,3	5,1
La Murie	artisanale	SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	CC Loire Layon Aubance	14,8	5,0

Directrice de publication

Alexandra LE PROVOST - Directrice

Etudes et rédaction

Xavier DESRAY - Chargé d'études
économie, prospective, stratégies
territoriales

Christopher RUTHERFORD

Responsable pôle Economie et
planification

Maquette et infographie

Stéphane BOULAY

Dépôt légal : février 2020
ISSN : 2430-7467

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

29, rue Thiers
49100 Angers

Tel. +33 (0)2 41 18 23 80

Fax +33 (0)2 41 18 23 90

aura@aurangevine.org

www.aurangevine.org

facebook.com/aura.angers49

twitter.com/aura_angers49

vimeo.com/aura49

